

ACTES

des 8^e Assises de la Bio

24 SEPTEMBRE 2015
Bourg-lès-Valence



LA BIO DEMAIN : QUELLES PERSPECTIVES, QUELLES STRATÉGIES?
REGARDS CROISÉS FRANCE / ALLEMAGNE



CAMPAGNE FINANCÉE
AVEC LE CONCOURS
DE L'UNION EUROPÉENNE



Programme des assises

9h00 Accueil

9h30 Ouverture par **Didier Perréol**, Président de l'Agence BIO

Repères sur l'évolution de l'agriculture biologique en Europe par **Elisabeth Mercier**, Directrice de l'Agence BIO

10h00 L'agriculture biologique en France et en Allemagne : Ambitions pour l'avenir, objectifs stratégiques et plans d'actions

avec la participation de :

Felix Prinz zu Löwenstein, Président du Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft,

Hanns-Christoph Eiden, Président du Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung,

Luc Maurer, Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,

Didier Perréol, Président de l'Agence BIO

Olivier Le Gall, Directeur général délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifique de l'INRA,

Jean-Marie Morin, Co-Animateur du Réseau agriculture biologique de l'enseignement agricole : Formabio,

Christophe Ringeisen, Chargé de mission à l'OPABA : Bilan de la coopération transfrontalière entre l'Alsace, le Bade- Wurtemberg et la Rhénanie – Palatinat

11h30 Questions d'actualités au plan réglementaire, ainsi que sur la Bio et le climat

avec la participation de :

Marjorie Deroi, Chargée de mission agriculture biologique au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,

Gian Nicolay, Représentant de l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique : FIBL

12h15 Débat et contributions complémentaires

13h00 Fin des Assises et présentation du buffet bio par les chefs cuisiniers des collèges de la Drôme

Actes des 8^e Assises de la Bio

Jeudi 24 septembre 2015
Bourg-lès-Valence

Avant Propos

La 8^e édition des Assises de la Bio s'est tenue le jeudi 24 septembre 2015 à Bourg-Lès-Valence, dans le cadre du salon des Techniques bio et alternatives, Tech & Bio www.tech-n-bio.com.

Cet événement professionnel majeur a été organisé par l'Agence BIO dans le cadre du programme triennal d'information sur l'agriculture biologique et ses produits cofinancé par l'Union européenne.

L'édition 2015 a été marquée par une participation allemande exceptionnelle.

Les acteurs ont fait part de leur vision de l'avenir : la Bio 3.0.

Des échanges approfondis ont été organisés dans les domaines de la recherche-formation et de la structuration de filières, ainsi que sur la contribution de la bio à l'atténuation du changement climatique avec la participation d'un représentant de l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique Suisse (FiBL).

Ces rencontres professionnelles se sont terminées par la mise en évidence des possibilités de coopération renforcée entre la France et l'Allemagne, ainsi qu'entre certaines régions et Länder.

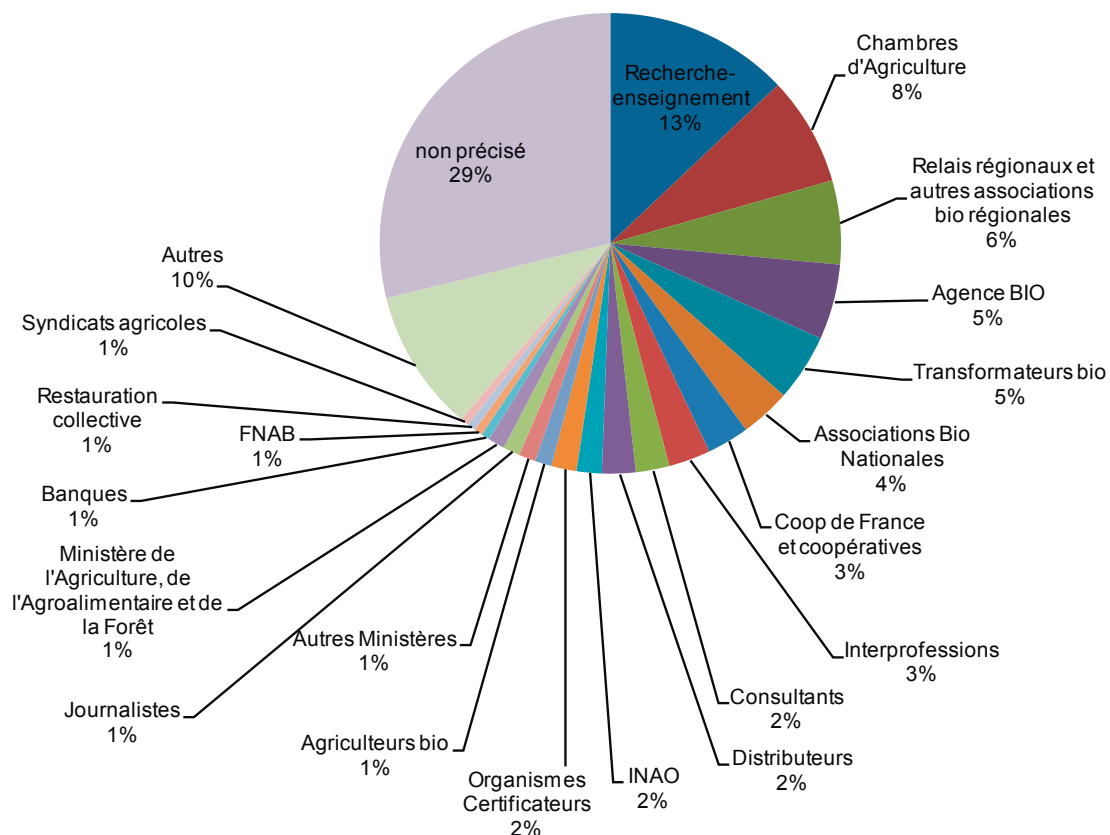
Les Assises ont été suivies d'échanges autour d'un buffet bio organisé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Drôme, qui se sont poursuivies l'après-midi dans l'espace "structuration de filières".

La 4^e édition des "Trophées de l'Excellence Bio", concours visant à distinguer les actions innovantes et exemplaires réalisées par les acteurs de la Bio organisé par l'Agence BIO et le Crédit Agricole, a été lancée à cette occasion.

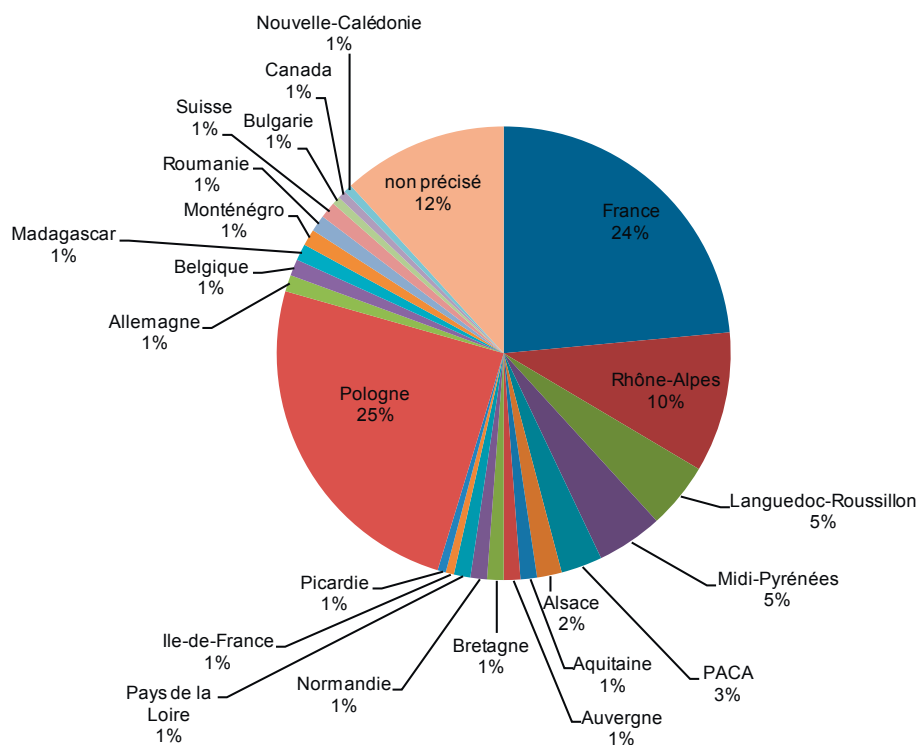


Plus de 200 personnes ont participé aux Assises.

Répartition des participants aux Assises de la Bio du 24 septembre 2015 par catégorie



Répartition géographique des participants aux Assises de la Bio du 24 septembre 2015



Sommaire

AVANT PROPOS.....	4
OUVERTURE	7
REPERES SUR L'EVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN EUROPE	8
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE : AMBITIONS POUR L'AVENIR, OBJECTIFS STRATEGIQUES ET PLANS D' ACTIONS	12
QUESTIONS D'ACTUALITES AU PLAN REGLEMENTAIRE, AINSI QUE SUR LA BIO ET LE CLIMAT	28
CONCLUSION	35
ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS AUX ASSISES.....	36

Ouverture



Didier Perréol, Président de l'Agence BIO

Ardéchois de naissance et fils d'agriculteur, Didier Perréol, œuvrant pour le développement de la bio au sein de plusieurs entreprises depuis 35 ans, est également engagé dans de nombreuses organisations professionnelles et associatives. Il est Vice Président du Synabio. En 2008, il a créé la Fondation d'entreprise EKIBIO. Didier Perréol a été élu Président du Conseil d'Administration de l'Agence BIO le 19 mai 2015.

Au nom de toute l'équipe de l'Agence BIO, c'est avec plaisir que j'ouvre cette journée d'échanges tournée vers l'avenir : La Bio demain : quelles perspectives et quelles stratégies?

La Bio monte en puissance, elle constitue aujourd'hui une alternative solide. L'évolution des ventes de produits bio dans tous les circuits le montre. Aujourd'hui, tous les circuits de vente ont une progression importante allant au-delà des performances des années précédentes, allant certainement approcher les 12 % d'augmentation des ventes, voire davantage. Il s'agit de la progression globale dans tous les circuits de vente : les magasins spécialisés bio, qui connaissent d'ailleurs une progression plus importante que les autres circuits, grande distribution, vente directe, ventes chez les artisans-commerçants...etc.

Le marché bio continue de progresser. Les perspectives d'avenir sont donc à envisager avec sérénité. Nous étions à plus de 5 milliards € fin 2014. En 2015, le marché devrait atteindre les 5,5 milliards €.

En cohérence, il est nécessaire que la production se développe. En 2015, les surfaces cultivées en bio ont progressé de 8 %, dépassant les 1,25 millions d'hectares cultivés en bio en France, soit près de 4,6 % de la surface agricole utile (contre 2 % fin 2007). La France est en 3^e position dans l'Union européenne s'agissant des surfaces cultivées en bio.

Ce salon témoigne de l'intérêt du monde agricole, avec des technologies qui évoluent pour la production agricole.

Il est nécessaire d'accompagner le développement de l'agriculture biologique. C'est la mission de l'Agence BIO qui rassemble différentes parties : le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture – qui organisent ce salon avec la chambre d'agriculture de la Drôme, Coop de France, la Fédération Nationale de l'Agriculture Bio et le syndicat national des entreprises bio (Synabio) qui représente les transformateurs bio et dont je suis le vice-président.

Le marché européen se développe fortement. Il a atteint plus de 23 milliards € en 2013. Le marché allemand est en première position.

L'évolution est aussi très positive dans le reste du monde, à des rythmes variables selon les continents.

L'agriculture biologique permet d'avoir une alimentation et une production de qualité.

Merci à chacun des participants d'avoir accepté de participer à cette 8^e édition des assises de la bio.

Repères sur l'évolution de l'agriculture biologique en Europe



Elisabeth Mercier, Directrice de l'Agence BIO

Elisabeth Mercier est directrice de l'Agence BIO depuis novembre 2004. L'Agence BIO est la plateforme nationale pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique, groupement d'intérêt public qui rassemble des représentants des Pouvoirs publics (Ministère en charge de l'agriculture, Ministère en charge de l'écologie) et des professionnels (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France, Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, Syndicat National des entreprises bio et Coop de France).

La première table-ronde est spécialement orientée vers le renforcement de la coopération avec notre voisin allemand, sachant que, bien entendu, l'Agence Bio porte une attention à tous les pays. Au fil de nos rencontres internationales, chacun trouve sa place.

Au plan international, l'intérêt des consommateurs pour les produits bio progresse partout. Les consommateurs sont de plus intéressés par les produits bio. Les circuits de distribution des produits bio se diversifient. Des circuits courts se mettent en place partout dans le monde, avec notamment le système des AMAP¹. Dans les pays autres que l'Europe et l'Amérique du Nord, les développements de productions bios et équitables prennent de l'ampleur, des filières d'exportation se mettent en place avec le développement de cultures vivrières. Nombreuses sont les sociétés, au moins dans l'Union européenne, qui font très attention à travailler avec des groupements de producteurs afin qu'il y ait une approche équilibrée et équilibrante. Ceci est un phénomène significatif.

Deuxième phénomène significatif : les difficultés de coexistence, notamment en Inde, pays où il y a le plus grand nombre de fermes bio du monde, hors Chine². Des petits agriculteurs y sont organisés en coopératives. Certaines sociétés européennes travaillent avec ces dernières, notamment dans le domaine du soja. Le coton, également, présente un grand intérêt, ainsi que les légumineuses, c'est un pays très connu pour ses lentilles. Un défi général pour l'agriculture concerne la gestion de l'eau. Il y a aussi celui de la coexistence bio/OGM avec des problèmes de contaminations, liées aux cultures OGM ou aux pesticides.



Ceci est vraiment remarquable. Bien sûr, il faut aller toujours plus loin dans les échanges, notamment du point de vue de la réglementation pour que les règles soient bien connues et partagées par tous.

Dans l'Union européenne, le développement se poursuit, avec des rythmes plus ou moins forts suivant les pays et suivant les périodes.

Dans tous les pays, il y a des différences à l'intérieur des pays. De nombreux facteurs amènent un développement de l'agriculture biologique, plus particulièrement marqués dans certains territoires et non dans d'autres, au-delà des dynamiques nationales.

¹ Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

² La Chine n'avait pas encore publié de statistiques sur le nombre de fermes bio.

L'Espagne a connu une évolution exponentielle de ses surfaces bio au cours des dix dernières années¹, notamment en Andalousie où la surface bio a dépassé 850 000 ha² en 2014.



Lors du séminaire international sur l'agriculture biologique de 2014, José Luis García Melgarejo, Directeur Général de l'Association Valor Ecológico³ a expliqué que les objectifs de l'Espagne à horizon 2020 étaient que les surfaces cultivées en bio atteignent 2 millions d'hectares, qu'elles portent une production bio mise sur le marché en bio et que la consommation nationale de produits bio augmente. En effet, le pays est orienté avant tout vers l'exportation et où la consommation bio se développe d'une manière

relativement lente, surtout au regard de l'étendue des surfaces bio. En Espagne, les opérateurs essaient de créer une chaîne alimentaire bio, tournée vers la consommation, avec des circuits de distribution diversifiés et le début d'une construction de chaînes de prix plus justes.

En Andalousie, la création d'emplois dans les zones rurales est l'un des objectifs du troisième Plan de développement de l'agriculture biologique.

Certains pays connaissent des évolutions irrégulières d'une année à l'autre, comme l'Italie et le Royaume-Uni.

En Allemagne, il y a eu une progression régulière pendant longtemps.

La France est dans une phase de développement important. En 2015, au cours du premier semestre, chaque jour (y compris les samedis et les dimanches), seize agriculteurs ont décidé de convertir leur ferme ou de s'installer en agriculture biologique. Il y a eu évidemment quelques départs, mais beaucoup moins nombreux et avec des profils spécifiques, liés en particulier aux départs à la retraite, rendant encore plus nécessaire la stratégie de mise en œuvre d'un plan d'actions pour la transmission.

Au cours des six premiers mois de l'année, il y a eu plus de 2 000 fermes supplémentaires en bio en France, soit une augmentation de 8 % par rapport au 31 décembre 2014. Les surfaces ont progressé de 10 % au cours de cette période. Il y a eu des engagements spécialement forts dans le secteur des grandes cultures bio. C'est le secteur pour lequel il y avait besoin d'une impulsion très forte pour satisfaire toutes les attentes dans le secteur de l'alimentation humaine et dans celui de l'alimentation animale, en cohérence avec l'objectif de construction le plus possible de filières bio et locales, de filières de proximité, en complémentarité avec les circuits longs, sans exclure des échanges avec d'autres pays dans des conditions sécurisées, maîtrisées et loyales, les plus équitables et solidaires possibles. Aujourd'hui, en France, le phénomène est spécialement développé dans le sud de la France, en particulier en Midi-Pyrénées, région dans laquelle 600 agriculteurs bio se sont nouvellement engagés au cours du premier semestre 2015, avec un très fort engagement dans le secteur des grandes cultures bio. Ceci nous amène à considérer qu'au vu des résultats du premier semestre, nous aurons au moins 60 000 hectares supplémentaires en conversion dans le secteur des grandes cultures bio.

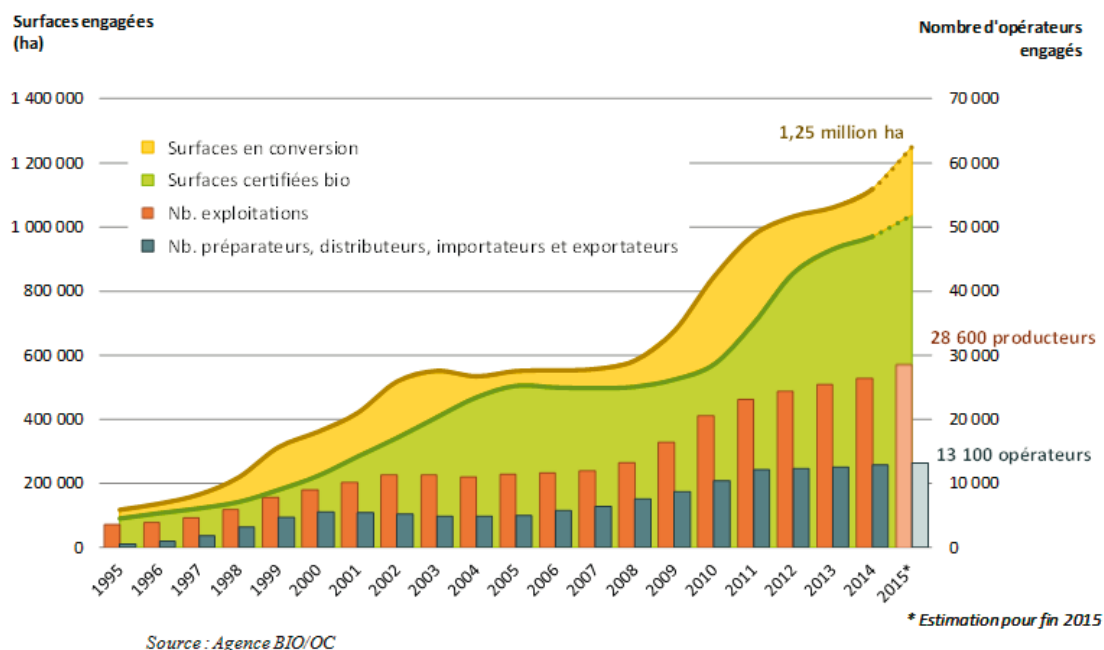
La structuration des filières, des engagements et des investissements de la part des entreprises ou des producteurs vont être cruciaux. En effet, il va d'abord y avoir arrivée sur le marché de céréales en conversion avec le débouché de l'alimentation animale puis des débouchés beaucoup plus larges. Ceci nécessitera des outils de transformation et de stockage. Ils permettront de sécuriser les filières d'une manière qui corresponde à la demande sociale toujours plus marquée de bio le plus possible de proximité.

¹ Cf. graphique sur l'évolution des surfaces certifiées bio et en conversion dans les 10 premiers pays producteurs de l'UE depuis 2000 dans les actes du séminaire international 2015

² 853 494 ha en 2014

³ Organisation andalouse chargée de contribuer au développement de la production et de la consommation de produits bio. Il s'agit d'une des organisations pionnières en Espagne. <http://www.ecovalia.org/>

Évolution depuis 1995 des producteurs et des surfaces engagées en bio



En Europe, les fermes sont diversifiées, néanmoins il y a des orientations qui se dégagent un peu plus dans certains pays, liées aux spécificités des pays sur un plan général dans le domaine agricole. Nous retrouvons cela avec les palmarès¹.

Le marché européen a dépassé 23 milliards € en 2013. La palme revient à l'Allemagne que la France suit avec un certain écart. Au vu des tendances, le marché bio français devrait progresser d'environ 10 % pour l'ensemble de l'année 2015. La diversité des circuits de distribution est un atout majeur pour le développement. Cela donne des possibilités de choix étendus pour les consommateurs et pour les producteurs. C'est aussi important pour les uns que pour les autres. Nombreux sont les consommateurs qui achètent des produits bio dans plusieurs circuits de distribution et nombreux sont les producteurs qui travaillent avec plusieurs circuits de distribution.

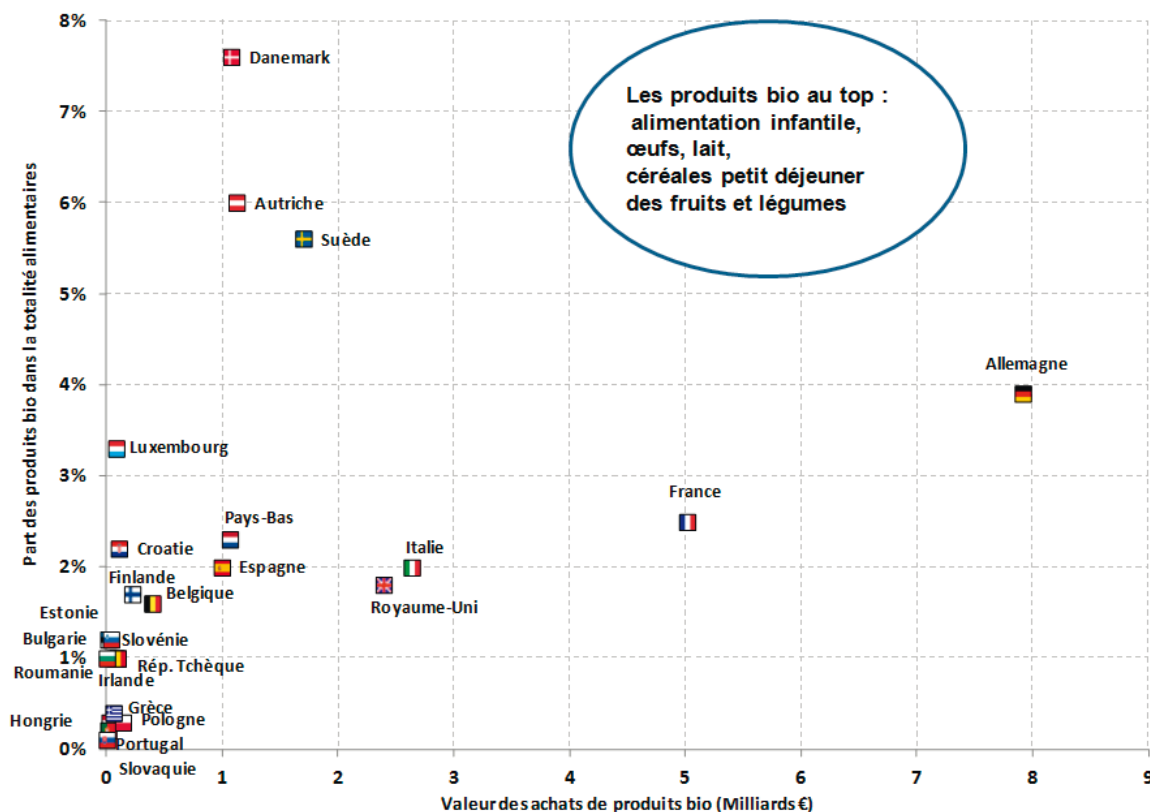
Quatre pays dépassent le million d'hectares, mais leurs situations sont contrastées s'agissant de la consommation. Les atouts sont liés à la diversité des circuits de distribution. Les craintes d'il y a quelques années, de rétrécissement des possibilités de commercialisation avec le développement de la production, ne se sont pas concrétisées. Il y a de plus en plus d'innovations, non seulement techniques, mais également dans le domaine commercial avec de plus en plus de partenariats, et de contractualisation. C'est cela qui fait aussi la différence et offre des perspectives équilibrantes pour chacun.

Le Danemark est le pays où la consommation de produits bio par habitant est la plus élevée, avec une part de 8 %. La part est beaucoup plus importante pour certains produits : 29 % du lait acheté au Danemark en 2013 était bio et 39 % des flocons d'avoine².

¹ Cf. Carte des principaux pays producteurs par catégorie de produits bio dans les actes du séminaire international 2015

² Parts de marché en valeur

Une consommation de produits bio plus ou moins développée suivant les pays



Sur plan général, les consommateurs sont intéressés par la large diversité des produits bio avec un intérêt spécialement marqué pour les produits frais.

Les produits bio au top sont ceux de l'alimentation infantile. Dans les pays où la consommation bio est spécialement développée, la bio peut représenter entre 40 et 50 % des achats de ce type d'aliments.

Nombreux sont les pays où la part des achats du secteur crèmerie (lait et œufs) a dépassé 10 %. C'est le cas notamment en France.

La part bio des achats de certains fruits et légumes est substantielle. Cela varie d'un pays à l'autre. Il y a par exemple les pommes de terre en Autriche, les carottes en Allemagne, les bananes en Suède....

Tout cela montre que la bio n'est pas une niche, pas une mode, c'est un phénomène de fond qui répond à des attentes fortes.

Dans de nombreux pays, des enquêtes sont faites auprès des consommateurs sur les raisons d'achat de produits bio. Celles-ci sont multiples¹. Dans certains pays, l'origine régionale est mise en avant. Le lien bio et régional prend de l'ampleur. Le bien-être animal est en position variable d'un pays à l'autre.

Cela permet de répondre aux attentes en termes d'information et de communication. De nombreux programmes existent. La créativité est une source d'enrichissement commun. Il en ressort des convergences dans les stratégies de communication mises en œuvre pour les différents pays.



¹ Cf. Principales raisons d'achats de produits bio dans les actes du séminaire international 2015

La demande sociale et l'intérêt structurel des consommateurs, sont des facteurs essentiels de développement. Le soutien des Pouvoirs Publics est également crucial, ainsi, bien sûr, que l'engagement des entreprises, des producteurs, des acteurs économiques. Il n'est pas possible de construire un secteur sans les entreprises, sans les producteurs, sans les acteurs économiques. Une bonne coopération public-privée permet de renforcer l'impact de l'action de chacun.

Des plans sont en préparation ou lancés dans certains pays, notamment en Allemagne, pour développer une agriculture qui constitue la démarche la plus aboutie pour la protection de l'environnement.

A quelques semaines de la COP 21, il nous a paru encore plus pertinent de mettre l'accent sur l'intérêt de l'agriculture biologique par rapport au climat, pour l'atténuation des effets du changement climatique. La question va être abordée avec notre invité de l'Institut de la Recherche en Agriculture Biologique Suisse (FiBL).

L'agriculture bio est également une agriculture innovante, source d'emplois. Nous avons évalué en France que l'agriculture biologique génère en équivalent temps complet 100 000 emplois directs :

- 68 000 au niveau des fermes
- 30 000 au niveau de la transformation et distribution
- et 2 000 au niveau des services

Si toutes les personnes travaillant dans le secteur de l'agriculture biologique sont prises en compte, cela représente bien plus évidemment. Dans l'ensemble des territoires des entreprises de tailles très diverses s'impliquent, avec de nombreuses petites entreprises, parfois créées par des agriculteurs.

L'agriculture biologique est une source de richesse et une agriculture d'avenir. Nous sommes ici pour aller toujours plus loin.



L'agriculture biologique en France et en Allemagne : Ambitions pour l'avenir, objectifs stratégiques et plans d'actions



Felix Prinz zu Löwenstein, Président du Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft - BÖLW (Fédération d'associations de producteurs, transformateurs et distributeurs bio)

Dr. Felix Prinz zu Löwenstein est agronome et agriculteur biologique. Il est diplômé de l'Université technique de Munich. Après trois ans d'activité d'aide au développement à Haïti, il a repris l'exploitation agricole et forestière de ses parents. Il est membre de Naturland.

En 2014 à Biofach, le sujet de la bio 3.0 a été traité. Loin d'être arbitraire, c'est le résultat d'une analyse. Les pionniers ont préparé le terrain sur lequel nous travaillons aujourd'hui.

Nous sommes à la fin d'une époque. Le mouvement ainsi que le marché ont pris de l'ampleur. Le soutien public a pris de l'ampleur.

Voulons-nous sortir de la niche ou rester à l'intérieur ? Cette dernière option conviendrait bien à certains consommateurs et à certains opérateurs bios. D'autres ne souhaitent pas spécialiser le secteur pour une clientèle riche.

Notre tâche consiste à créer une alternative pour une agriculture vraiment durable : une agriculture qui diffère de ce qui est normal, « conventionnel » dit-on aujourd'hui. C'est l'objet de la bio 3.0.

Si nous voulons constituer une réelle alternative, quelques défis subsistent. Le premier est le triplement de la consommation bio ces dernières années au regard de la lenteur de la progression de la production agricole biologique, même si cette année, c'est plus positif.

La première cause de cette lenteur est le problème de rentabilité des fermes. C'est une question de compétitivité.

Il y a un problème de formation. Les jeunes n'apprennent pas ce qu'est la bio ou alors, on leur apprend d'une manière négative. Il faut changer les mentalités. Il y a aussi un problème de recherche.

De plus en plus, chaque jour, des fermes ont réalisé des investissements, par exemple dans une grande étable, qui ne leur laissent plus le choix. Ils ont pris un chemin à sens unique.

Même les fermes déjà en bio ont des marges de progrès. Une vraie intensification écologique reste à développer. Elle permet d'augmenter la productivité, tout en stabilisant les systèmes de production et en réduisant les intrants externes.

Je suis content de voir que les nouvelles idées et innovations sont bien présentes sur ce salon. Cela permet de pressentir ce que sera l'avenir.

Il sera nécessaire de prendre des décisions pour choisir les innovations que nous souhaitons. D'autres décisions concernent la recherche.

Les solutions dont nous avons besoin se trouvent-elles dans le système actuel ou faut-il aussi le changer ? Nous avons besoin d'une recherche transdisciplinaire avec une innovation qui soit à la fois portée par des scientifiques et des producteurs.

Il faut s'appuyer sur leur expérience, leur sagesse et l'allier à la science pour aboutir à des innovations impactantes, mais ce n'est pas le schéma normal. Il faut aussi s'appliquer à rechercher des solutions systémiques, ce qui n'est pas du tout le cas actuellement.

En effet, la recherche s'intéresse au génome et élabore des OGM. En bio également, on recherche des remèdes contre des maladies mais nous ne disposons ni des moyens, ni des ressources pour examiner les systèmes dans leur globalité.

Pourtant il est évident que l'agriculture biologique est bien meilleure que l'agriculture conventionnelle sur tous les plans : la protection des ressources naturelles, la biodiversité, la lutte contre le dérèglement climatique, etc. Il est également évident que certaines initiatives de l'agriculture conventionnelle sont très novatrices : les bio sont engagés dans une compétition de rapidité.



Il est impossible que nous restions satisfaits du travail accompli car nous risquons d'être dépassés. La confiance du consommateur et de la société n'est pas garantie par principe. Il nous faut travailler d'autant plus que notre marché se développe.

Pour nos concitoyens, il est difficile de comprendre les systèmes agricoles. Il faudra davantage communiquer avec la société. Maintes initiatives existent. Le Ministère de l'Agriculture a relancé un processus pour définir l'agriculture de demain.

Nous devons y contribuer. Cependant, le manque de ressources nous conduit à être dépassés par ces sollicitations.

Notre tâche est difficile mais très intéressante. Pour que les choses changent vraiment, il faut que la politique propose un cadre propice.

Il faudrait qu'il soit permis de tenir compte des coûts cachés payés par la société pour l'agriculture, et de les intégrer dans le prix des denrées.



Hanns-Christoph Eiden, Président du Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung - BLE (Office Fédéral pour l'Agriculture et l'Agroalimentaire en Allemagne)

Dr. Hanns-Christoph Eiden est le Président du BLE depuis 2010. Cet office est chargé des mesures de contrôle dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et de la mise en œuvre de programmes de recherche et de communication, avec en particulier le programme fédéral pour l'agriculture biologique et d'autres formes d'agriculture durable. Précédemment, M. Eiden a eu plusieurs fonctions au sein du Ministère Fédéral de l'Agriculture, en particulier celle de directeur des affaires européennes et internationales et de porte-parole allemand au Comité Spécial de l'Agriculture au sein des institutions européennes.

C'est avec plaisir que je suis venu à Bourg-les-Valence, non seulement pour participer aux Assises de la Bio, mais aussi pour goûter à l'esprit de Tech & Bio.

Ce salon me semble être le parfait endroit pour discuter des perspectives de la Bio de demain et pour développer les stratégies qui correspondent aux ambitions.

Le monde de l'agriculture biologique en France s'est réuni ici. Cette culture du rassemblement – se rencontrer, discuter, chercher un chemin, se décider et se mettre en route – est un élément essentiel, expression d'une grande vigueur.

La deuxième raison pour laquelle Tech n Bio est l'endroit parfait pour cette discussion devient évidente lorsque nous visitons le salon: on se rend bien compte ici du succès énorme que l'agriculture biologique a eu au cours des dernières années.

C'est désormais un secteur économique fort et dynamique, qui ne se contente plus d'une petite niche économique, et qui veut répondre à la demande, continuellement croissante, des consommateurs.

Pour autant, avancer n'est pas automatique. Par exemple en Allemagne nous constatons à l'heure actuelle que, malgré le grand succès des années passées, le nombre d'agriculteurs bio et les surfaces cultivées en bio quasi stagnent, certes à un niveau remarquable, mais bien insatisfaisant au vu du potentiel qui existe. Ce constat nous pousse à réfléchir : comment donner un nouveau souffle, comment libérer les énergies?

En Allemagne, le processus pour développer une telle stratégie d'avenir a commencé. Mais nous n'avons pas de temps à perdre à attendre les résultats sans bouger d'ici là.

Tous les acteurs sont concernés: les Autorités fédérales et régionales, les agriculteurs et l'ensemble du secteur, ainsi que le monde scientifique.

L'importance et la nécessité du soutien public pour l'agriculture biologique ne sont pas remises en cause. Bien au contraire, le secteur peut compter là-dessus. Nous voulons avancer et valoriser tout le potentiel du secteur. Il en résulte que nous discutons plutôt de l'amélioration de la démarche globale.

Je suis convaincu que l'agriculture biologique a un avenir.

Il y a, à mon avis, 6 points clés à retenir dans ce contexte :

1. Se rendre compte de la force du positionnement

L'idée est de mettre en valeur ce qui rend l'agriculture biologique unique. Elle se présente comme le seul mode de production durable qui couvre tous les aspects de la production dans un cadre réglementaire au niveau européen. Ce cadre vise le bien-être des animaux ainsi que la protection de l'environnement, du sol notamment, ainsi que la biodiversité et la production des denrées alimentaires et des aliments pour animaux de très bonne qualité. D'autres formes d'agriculture durable mettent plutôt l'accent sur des aspects spécifiques. L'agriculture bio est une approche systémique intégrale de la production durable.

Mais il faut veiller aussi à ce que cette valeur puisse toujours être justifiée. Il faudra donc investir dans la formation et dans un encadrement qualifié des agriculteurs.

2. Mériter la confiance des consommateurs

La qualité du système de contrôle est d'une importance cruciale. Il est donc indispensable, dans l'intérêt propre du secteur bio que ce système fonctionne bien. Il faut toujours veiller à l'efficacité, la transparence et la rigueur en cas de non-respect des règles. Il faut toujours chercher à progresser.

3. Essayer d'être présent partout dans le marché

Il y a des segments du marché où les produits biologiques restent dans leurs niches. Pourtant, il s'agit de segments importants et croissants. Le marché de la restauration hors domicile est un bon exemple : si on regarde comment nos sociétés se transforment, il devient évident qu'il ne faut pas seulement penser aux restaurants mais surtout aux cantines, aux hôpitaux, aux maisons de retraites et aux écoles, qui deviennent de plus en plus importants pour notre alimentation et celle de nos enfants et de nos proches. Pour y parvenir, renforcer les capacités à fournir tous les secteurs du marché en 100 % de produits bio est indispensable.



Les exceptions existant à présent ne pourront pas être acceptées pour toujours. Il y a un intérêt commun non seulement à développer le marché, mais aussi à coopérer dans cet esprit avec les cultivateurs.

4. Maintenir le lien entre l'origine régionale d'un produit et la production biologique

Il y a quelques années, "bio" égalait "régional". Avec l'évolution du marché biologique, l'explosion et l'importation de produits des pays tiers à l'Union Européenne, la situation a changé et d'autres produits (conventionnels) ont essayé de conquérir la réputation positive du local. Mais il reste ce lien psychologique que beaucoup de consommateurs établissent entre bio et régional. Alors, c'est à chacun de souligner que les produits biologiques sont étroitement liés au terroir et que très souvent il s'agit du terroir régional.

5. Ouverture et communication

Préserver l'esprit de communication, notamment entre les scientifiques et les agriculteurs bio, ainsi qu'avec le public en général. Il convient aussi d'être ouverts à un échange d'idées avec l'agriculture traditionnelle pour laquelle la production durable devient de plus en plus un enjeu. Un bon exemple d'une telle ouverture se retrouve dans la stratégie allemande concernant les protéagineux. Elle vise à la promotion de la production et de l'utilisation de toutes sortes de protéagineux tout au long de la chaîne. Ceci concerne les cultivateurs, agriculteurs et transformateurs impliqués pour une production durable. Il faudra donc voir comment l'agriculture biologique peut bénéficier également des projets (de recherche ou de soutien) qui visent la promotion d'une agriculture durable dans un contexte plus large. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut perdre de vue les besoins spécifiques. Bien au contraire, il y a là une tâche à accomplir par le secteur.

6. Bien définir les besoins du secteur afin d'assurer un soutien précis et efficace.

Quand on parle de l'agriculture biologique, on parle système. Il est donc important dans le domaine de la recherche de mettre l'accent sur les approches systémiques tenant compte des conditions de production locales.

Et il faut toujours une approche transdisciplinaire, caractérisée par une forte coopération et un échange très dense entre le monde scientifique et les fermiers et/ou les transformateurs. Les acteurs de la bio ont toujours été très forts et innovants dans ce domaine et le concept des partenariats européens d'innovation reflètent cet esprit exemplaire.

Voilà mes réflexions pour animer la discussion d'aujourd'hui. La stratégie doit être concrète et elle peut être ambitieuse. Le secteur de l'agriculture biologique a beaucoup à apporter.



Luc Maurer, Conseiller chargé de la politique agricole commune, du développement rural, du foncier, de l'installation des agriculteurs et de l'agriculture biologique au cabinet de Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Merci pour votre invitation. Tout d'abord, un mot d'excuse de la part du Ministre qui est très attaché au développement de l'agriculture biologique.

Merci à l'Agence BIO pour l'organisation de ces Séminaires qui sont toujours des moments d'échange très importants avec l'ensemble des partenaires mais aussi à l'international. On se réjouit de voir que la dynamique continue fortement, tant en termes de développement de la production que de la consommation.

Ce développement est hétérogène selon les régions. Il varie également selon les secteurs, par exemple les grandes cultures sont quelque peu en retrait de cette dynamique.

La dynamique est encourageante. Je veux croire que c'est en partie grâce au Programme Ambition Bio 2017 qui soutient cette dynamique. Sans les acteurs économiques, nous ne serions rien mais on essaie, à travers ce Programme, de leur apporter des leviers.

Le programme Ambition Bio 2017 a été construit avec l'ensemble des partenaires, ce qui a permis à chacun de s'exprimer pour trouver les justes équilibres qui permettent d'avancer. Un premier axe concerne le développement de la production. Un très bel effort est réalisé par l'Agence BIO en termes de communication.

Rien ne sert de développer la production en l'absence de marché. A l'inverse, il faut approvisionner le marché qui se développe. Il faut donc travailler sur ces angles-là en même temps.

C'est pour nous une question d'équilibre fondamental, y compris pour que la valeur ajoutée qui est spécifique à l'agriculture biologique continue à se traduire par des prix plus élevés, à la fois reflet d'une qualité que les consommateurs recherchent et moyen de rémunération important pour les producteurs.

Un axe très important concerne la formation : technique, économique..., pour les agriculteurs et les autres acteurs. Nous soutenons les personnes qui introduisent des produits biologiques en restauration collective. Il importe que les gestionnaires et cuisiniers comprennent les spécificités de l'agriculture biologique pour intégrer des produits bio dans les menus.

Nous misons beaucoup sur la recherche. Un travail de fond va être entamé prochainement avec l'ITAB et l'INRA. Il vise à mieux caractériser les aménités de l'agriculture biologique. C'est très important pour déboucher sur la PAC 2020 et porter des arguments plus forts que ceux qui circulent aujourd'hui sur les services environnementaux rendus par l'agriculture biologique.

L'axe de la réglementation fait écho à la garantie de confiance des consommateurs. Nous sommes très attachés au principe de la fréquence annuelle des contrôles.

Nous avons doublé les aides de la PAC qui servent à soutenir l'agriculture biologique : 180 M€ en 2020 contre 90 en 2012 pour une moyenne de 160 M€ par an en moyenne sur la programmation. Le Fonds "Avenir Bio" est passé de 3 à 4 M€ et l'existence-même de l'Agence BIO a été pérennisée.



Dans la loi d'avenir qui a été adoptée en octobre 2014, des dispositions permettent aux gestionnaires du foncier agricole de transmettre et garder les terres bio en bio lorsqu'elles changent de propriétaire.

"Bio et local, c'est idéal". Cela repose sur la volonté des acteurs. Le Gouvernement apporte l'appui technico juridique nécessaire à travers une série de guides qui permettent d'encourager la commande publique de produits à la fois bio et locaux.

La bio est une forme d'agriculture particulièrement aboutie dans le modèle agro écologique. Pour pérenniser l'agriculture, il faut produire autrement.

Il n'y a pas de conflit entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Il faut emmener l'agriculture dans son ensemble vers des modèles de production qui s'appuient sur des mécanismes naturels.

L'agriculture biologique est l'une des voies qui permet de produire autrement. Elle mérite d'être encouragée dans ce sens mais d'autres voies ont également été posées.

Les agriculteurs ont intérêt à échanger en petits groupes par rapport aux spécificités qu'ils rencontrent sur leur territoire. Les GIEE – groupements d'intérêt économique et environnemental – existent juridiquement depuis fin 2014 et commencent à se concrétiser.

Plus de 110 ont été reconnus en France. Ils regroupent à peu près 3 000 agriculteurs engagés dans cette dynamique.

De même que des agriculteurs conventionnels essaient de changer leurs pratiques, des agriculteurs biologiques s'intéressent à diffuser les leurs. Plusieurs GIEE sont ainsi mixtes (bio et non bio): leurs adhérents progressent ensemble dans la technique.

On parle d'agriculture intensive en connaissances. Il s'agit de rester ouvert envers les autres. Le Salon Tech & Bio est tout à fait dans cet esprit : l'amélioration technique est possible y compris chez les agriculteurs bio.

Même si les agriculteurs conventionnels ne convertissent par leurs exploitations en bio, celles-ci progressent. Continuons à développer l'agriculture biologique qui est très pertinente sur les plans économique, environnemental et social.

Question d'une agricultrice biologique :

Récemment j'ai entendu parler du projet d'accord transatlantique, le TAFTA¹. Il me semble que l'agriculture biologique n'a pas sa place dans le marché transatlantique. Pourriez-vous nous éclairer ?

Luc Maurer :

Ce n'est pas le sujet que je maîtrise le mieux mais je crois que les négociations ne sont pas tout à fait terminées. Elles sont assez difficiles. Outre l'agriculture biologique, les divergences entre l'Europe et les Etats-Unis portent sur le traitement de l'agriculture et des signes de qualité en général. Le Président de la République est très attaché à faire reconnaître les spécificités de l'agriculture européenne et française.

Bernard Devoucoux, représentant du Synalaf :

Vous parlez de doublement des crédits. En Auvergne, l'aide au maintien va être supprimée. La nouvelle politique des Régions pose question. Actuellement l'aviiculture bio française est la plus importante que ce soit en élevage de poulets de chair ou en poules pondeuses à l'échelle européenne.

La réglementation bio comprend un volet dédié à la reproduction qui prévoit à terme l'obligation d'acheter des reproducteurs bio. En France, cela pose beaucoup de problèmes car nous utilisons une trentaine de souches rustiques très variées. On déplore une grande variabilité dans l'application de la réglementation européenne en aviculture bio selon les

¹ Accord commercial transatlantique

pays. Je voulais attirer votre attention sur ce point actuellement en discussion au plan européen et qui constitue une menace pour l'aviculture bio française telle qu'elle est aujourd'hui, en particulier avec la diversité des souches rustiques utilisées.

Luc Maurer :

Nous avons besoin d'une harmonisation européenne des cahiers des charges mais il faut opérer progressivement en gardant certaines spécificités.

Un agriculteur biodynamiste, représentant du Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique :

Nous souhaitons mettre en lumière les aménités que propose l'agriculture biodynamique et progresser ensemble.

Un représentant de la Communauté de communes du Val de Drôme :

On a beaucoup parlé du développement économique de l'agriculture biologique, ses répercussions sur notre écologie, sur notre santé, sur nos captages d'eau ... Avons-nous des chiffres ? Des projections pour l'avenir avec l'extension du nombre d'hectares en bio ? Quelle sera l'influence de la bio sur notre environnement ?

Luc Maurer :

La bio concerne tous les piliers à la fois économique, environnemental et social. Le fait que sur un territoire, des hommes et des femmes travaillent ensemble, s'inscrit dans les valeurs de la bio. Au-delà du besoin scientifique d'approfondissement, ce serait utile, dans le cadre de la mise au point de la future PAC, de quantifier davantage tous les impacts de l'agriculture biologique pour faire valoir la notion de service environnemental rendu par la bio. Les aides seraient ainsi mieux « taillées » pour reconnaître ce type d'agriculture. Actuellement, les aides sont fondées sur des différentiels de marge brute par rapport à l'agriculture conventionnelle. Ce n'est pas satisfaisant. Il faudrait arriver à une reconnaissance plus complète, plus globale des services environnementaux. Nous avons donc besoin de davantage quantifier. C'est un travail de longue haleine que nous allons lancer prochainement avec l'INRA et l'ITAB, s'ils sont d'accord pour nous accompagner.

Stéphane Veyrat, Directeur de l'Association Un plus bio :

Je voudrais présenter une proposition au Ministre. Le mois prochain, l'association va éditer le Manifeste "Les cantines se rebellent". Pour que les cantines se tournent de plus en plus vers la bio, il faut les soutenir par un bonus écologique afin de permettre à ces pionniers, de plus en plus nombreux, de porter le plus loin possible une alimentation de qualité, pour tous. Aujourd'hui c'est très difficile de maintenir la bio compte tenu de la baisse des crédits disponibles au sein des Collectivités.

Luc Maurer :

Le développement et le maintien des structures qui arrivent à introduire des produits biologiques en restauration collective dépendent d'une phase d'appropriation puis d'une phase de lancement durant laquelle la structure a besoin de soutien. Il faut ensuite arriver à un équilibre économique. Cette transition nécessite un accompagnement.

Felix Prinz zu Löwenstein :

Copenhague va très loin dans ce domaine. Leur volonté politique de changer la situation m'a impressionné. Ils ont installé une "maison de l'alimentation" qui soutient les cantines dans leur démarche vers la bio. Elle forme notamment les cuisiniers et les aide à s'approvisionner en bio. En l'absence d'un tel soutien, je ne crois pas que ça puisse marcher. Pour moi, c'est la clé.

Une Agricultrice :

L'Allemagne vise la bio 3.0. Qu'en est-il en France ? Est-ce qu'on arrivera à ce que l'agriculture bio remplace l'agriculture conventionnelle, à plus ou moins long terme ?

Luc Maurer

L'approche du Ministre est d'y aller progressivement. Tant qu'on progresse et qu'on est dans la dynamique, il faut l'encourager. J'ignore s'il est possible de se fixer des objectifs à terme. L'agriculture est importante pour la balance commerciale de notre pays. Nous devons soutenir ce développement petit à petit dans une perspective d'avenir.

Autre intervention :

Qui décidera du mode de production ? Ce sont les consommateurs ! Nous voulons des produits issus de ce mode de production. La politique ne peut pas imposer : c'est le choix des gens. Il importe donc de communiquer pour les convaincre et la politique va suivre.



Olivier Le Gall, Directeur général délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifique de l'INRA

Olivier Le Gall est Ingénieur agronome d'AgroParisTech, docteur en biologie de l'université de Bordeaux II (1989). A partir de 2006, il a dirigé le département « Santé des plantes et Environnement » avant d'être nommé, en 2013, directeur général délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifique.

Nous nous inscrivons dans le paysage de l'économie de la connaissance. L'agriculture biologique est intensive en connaissances.

La recherche de l'INRA est un peu plus fondamentale que celle de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB). Il y a une chaîne de connaissances où chacun a sa place.

Les recherches sur l'agriculture biologique doivent être pluridisciplinaires. L'ITAB est l'un de nos partenaires : nous travaillons avec le GRAB, l'enseignement et les acteurs bios eux-mêmes qui contribuent à la production de connaissances, à l'élaboration des savoirs.

Contribuer, au terme de quelques dizaines d'années, à ce que la sécurité alimentaire globale soit améliorée, dans un contexte de transition, est la priorité de l'INRA. Les sociétés humaines ont toujours été en transition mais en ce moment, c'est particulièrement intense.

Il y a une transition démographique. Une seule planète implique la cohabitation de plusieurs usages : cultures énergétiques en particulier d'agro carburants, etc.

Nous devons trouver des compromis et produire davantage par unité de surface. Les différentes options sont augmenter les rendements, faire plusieurs cultures par an, faire plusieurs cultures en même temps – agroforesterie par exemple.

La démographie s'accompagne d'un phénomène d'urbanisation croissante avec un risque très important de scission sociale. On assiste à un divorce entre les populations des pays occidentaux et ceux qui les nourrissent.

Au 20^e siècle parallèlement à cette urbanisation, l'agriculture est le secteur qui a le plus progressé en termes d'efficacité. Aujourd'hui un agriculteur produit pour 150 bouches. L'agriculture contribue positivement à la balance commerciale française.

La seconde transition est d'ordre climatique. La France organise cette année la 21^e Conférence des parties – COP21. Les décisions à prendre à Paris seront extrêmement impactantes pour les années à venir.

L'agriculture participe à ce mouvement. Elle est à la fois contributrice en tant que producteur de 3 principaux gaz à effet de serre : l'oxyde nitreux¹, le dioxyde de carbone et le méthane.

Elle peut contribuer à atténuer le changement climatique. Par exemple avec le Programme du Ministre qui s'appelle "4 pour 1 000". Il consiste à réfléchir sur les voies d'incorporation du carbone dans les sols pour atténuer l'effet de serre. L'agriculture biologique peut également y contribuer.

L'agriculture est également impactée par le changement climatique. Les températures sont anormales. Les invasions biologiques la malmènent or elles s'installent plus facilement en raison du changement climatique.

¹ Egalement appelé protoxyde d'azote, N₂O.

La troisième transition est d'ordre nutritionnel. A l'échelle planétaire, les obèses sont plus nombreux que les sous-nourris.

Source d'opportunités, la transition technologique permet d'élaborer plus vite des connaissances à partir de sources diverses.

Les biotechnologies, les nanotechnologies vont aider l'humanité à traiter les défis qui sont devant elle.

L'agro écologie est l'une des priorités disciplinaires de l'INRA. Une autre priorité consiste à développer les approches prédictives.

En effet à partir des connaissances dont nous disposons, nous pouvons prédire ce qui va se passer, y compris dans un système complexe comme la production agricole. Nous incorporons actuellement dans nos priorités les approches participatives.

La connaissance ne doit plus seulement être partagée de manière descendante. Nos outils ont été mis au service de ces priorités.

Les défis doivent être traités de manière pluridisciplinaire, à plusieurs échelles – ce qui est vrai à l'échelle d'une plante ne l'est pas nécessairement à celle de la parcelle, par exemple. La vérité à un niveau n'est pas nécessairement la vérité à un autre niveau.

Programmer les travaux scientifiques implique de s'associer, entre chercheurs et acteurs pour définir les priorités, la manière de les traiter et savoir quelles nouvelles questions l'on est en mesure de traiter. Nous avons créé pour cela un outil : le méta programme.

S'agissant de la recherche, le premier domaine à avoir fait l'objet à l'INRA, d'une programmation active, avec des moyens et une gouvernance dédiés, depuis le début des années 2000, est l'agriculture biologique. Nous en sommes au Programme Agri Bio IV.

L'agriculture biologique entre bien dans ce schéma de l'INRA. Il importe de ne pas uniquement considérer la pratique mais plutôt la filière.

Le défi consiste à concilier les performances économiques, environnementales et sociales de l'agriculture. L'économie et l'environnement peuvent s'allier mais c'est souvent au détriment du social : davantage de travail, du travail décalé, de la pénibilité. D'autres paramètres de la production sont alors sous pression.

La recherche de l'INRA peut produire à la fois des connaissances mobilisables par la bio et le conventionnel, d'autres uniquement par la bio. L'essentiel vise à travailler sur des modèles bas intrants faisant appel au bio contrôle, à la résistance génétique, au diagnostic pour aider à traiter les maladies le plus tôt possible par exemple.

La plupart des recherches menées par l'INRA sont applicables à l'agriculture biologique bien qu'elles ne soient pas menées sur l'agriculture biologique. La bio est un mode de production bas intrants mieux organisé et sans doute plus vertueux. Elle peut donc servir de modèle.

Certaines questions sont propres à la bio. Nous avons du mal à les faire émerger. Nous avons besoin de vous, acteurs de la bio, pour les identifier. Les connaissances sur le fonctionnement des filières, le travail et la pénibilité, les coexistences des filières, des questions sur l'autonomie et sur les performances font l'objet de recherches.

Par exemple le Projet européen Co-Free¹ nous permet de travailler sur les alternatives au cuivre. Notre action est donc parfois plus spécialement dédiée à la bio.

Le Comité interne INRA agriculture biologique implique l'ensemble de nos départements de recherche. Nous organisons des séminaires.

Agri Bio IV est le premier programme qui a été spécifiquement soutenu par l'INRA. Des moyens et ressources humaines organisées en équipes sont spécialement affectés à l'agriculture bio. Il n'y en a pas suffisamment mais leur présence résulte d'un compromis.

Sur une cinquantaine de fermes expérimentales de l'INRA, 9 sont plus ou moins tournées vers l'agriculture biologique.

Cela nous permet d'établir des références en bio. Le partage se traduit par des cours mis en ligne avec nos partenaires de l'Enseignement agricole.

¹ Innovative strategies for copper-free low input and organic farming systems - <http://www.co-free.eu/>

Cela permet à chacun d'accéder à des connaissances fondamentales sur l'agriculture biologique. Bien entendu, l'ITAB et le GRAB sont des partenaires importants.

Dans le cadre des partenariats européens, nous commençons à beaucoup travailler avec le FiBL. Outil de coordination de la recherche européenne sur l'agriculture biologique, l'Eranet CORE Organic bénéficie des moyens alloués par les Etats, en France par le biais de l'INRA.

L'INRA est un acteur majeur des recherches en agriculture biologique à l'échelle mondiale. En matière de publications concernant l'agriculture biologique, l'INRA est troisième à l'échelon mondial.

Nous avons lancé 2 variétés de blé, Skerzzo et Hendrix qui ont été spécialement sélectionnées et développées pour l'agriculture biologique. C'est la première fois que ça arrive – Renan avait seulement bénéficié de nos travaux.

La tomate et la pomme s'appellent Garance. Toutes deux sont parfaitement adaptées à l'agriculture biologique.

Leur résistance génétique permet de s'affranchir des traitements à base de produits. L'enjeu consiste à rendre nos approches encore davantage pluridisciplinaires et de les internationaliser.



Nous avons du mal à mobiliser nos meilleurs écologues sur les questions agriculture biologique. Ils privilégient les approches génériques.

Nous avons besoin de vous pour nous aider à identifier des questions de recherche spécifiques et stimulantes.

Félix Prinz zu Löwenstein:

Il manque des jeunes investissant sur les chantiers de l'agriculture biologique. C'est une question de perspectives de carrière, de renommée ainsi que d'argent.

Il faut trouver une forme autre que la publication. La bio nous donne la chance d'installer un système différent qui transforme le paysan en "co-chercheur".

Peut-être faut-il créer une structure pour recruter des jeunes répondant à ces besoins.

Olivier Le Gall:

Les publications dans les revues de référence procurent la réputation. Ces revues sont classées par facteurs d'impact. A l'INRA, nous pensons que les facteurs d'impact ne font pas tout. Ils permettent de classer des revues et non des chercheurs. Elles n'ont aucun sens vis-à-vis des chercheurs ni des équipes. Les facteurs d'impact ont été créés par une compagnie qui s'occupe d'indicateurs boursiers. Nous ne sommes pas des actions cotées en bourse. Nous produisons autre chose.

Il faut définir les critères d'évaluation des chercheurs. On prend désormais également en compte les émissions de brevets. Pour garder la légitimité, il faut produire les connaissances sous ces formes. Dans l'évaluation des recherches, il faut introduire le critère de leur lien avec la réalité de terrain dont elles traitent. Ce discours passe difficilement auprès des chercheurs.

Hanns Christoph Eiden :

Des Instituts de recherche et des entreprises doivent se rapprocher pour développer des innovations. Les produits de la recherche doivent pouvoir être mis en application. Nous devons mettre l'accent sur la coopération transfrontalière pour mettre en valeur l'agriculture biologique. Il faut également démontrer que la bio constitue bien une alternative. La recherche doit en apporter les preuves.



Jean-Marie Morin, Co-Animateur du Réseau agriculture biologique de l'enseignement agricole : Formabio¹

Ancien agriculteur, Jean-Marie Morin est animateur de Formabio depuis 2007.

Ambition bio 2017 : "Apprendre et enseigner autrement".

Notre objectif consiste à développer l'enseignement de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole avec les partenaires, avec de plus en plus de relations avec l'ensemble des acteurs, notamment de la recherche.

Cette activité est menée depuis longtemps en réseau. Depuis 1997, les Plans de développement de l'agriculture biologique ont toujours précisé que la formation à l'agriculture biologique devait être développée.

Comme aucune formation n'était préétablie, les agriculteurs étaient associés. Tous les élèves devaient bénéficier d'une sensibilisation et savoir ce qu'est l'agriculture biologique. Actuellement, tous les programmes intègrent l'agriculture biologique.

On a des représentations de la bio très différentes. Dans une classe, il n'est pas toujours aisé d'expliquer ce qu'est la bio.

Nous avons fait en sorte que les équipes pédagogiques intéressées par la bio puissent créer des formations spécifiquement dédiées à l'agriculture biologique. Du CAP à la licence professionnelle, une centaine de formations sont spécialisées en agriculture biologique ou ont pour objet l'agriculture biologique.

La moitié concerne les formations pour adultes ayant des projets d'installation : les brevets professionnels. Il y a aussi des BTS agriculture biologique, une licence professionnelle nationale sur plusieurs sites pilotés par l'Etablissement de Clermont-Ferrand.

L'agriculture biologique est pluridisciplinaire. Des supports pédagogiques en tiennent compte.

Plus de 60 % des fermes des lycées agricoles ont au moins un atelier en agriculture biologique. Toutes les productions sont concernées. Aucun arrêt n'a été effectué.

Les sorties sur le terrain complètent cette approche en travaillant avec les agriculteurs biologiques locaux.

La Bergerie nationale de Rambouillet a converti toutes ses terres vers l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique est intéressante car avant d'étudier les résultats, il faut analyser ce qui se passe sur l'ensemble du système.

Les évaluations et examens contiennent également des questions sur l'agriculture biologique. Cela a permis d'inciter les équipes enseignantes à réellement aborder la bio.

Il est nécessaire de développer la formation des enseignants. Ils ont fréquenté l'enseignement agricole à une époque où la bio était quasiment absente. Formabio et Agrosup Dijon ont réalisé une formation à distance pour les professeurs de l'enseignement agricole qui doivent enseigner l'agriculture biologique ou au moins la présenter dans leurs

¹ <http://reseau-formabio.educagri.fr/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

cours : le dispositif TUTOFOP. Il s'agit d'un module d'une vingtaine d'heure¹. Un appui est réalisé par les formateurs de Formabio.

D'autre part, Vetagrosup Clermont Ferrand et l'INRA pilotent un projet de cours massif en ligne qui devrait être disponible sur la plateforme France Université Numérique à l'automne 2017. L'enseignement supérieur, Formabio et l'ITAB participent à ce travail.

Les dynamiques qui se créent autour de l'enseignement bio sont cruciales. Nous devons tisser le plus possible de réseaux pour impliquer davantage d'acteurs de la bio.

Depuis une dizaine d'années, nous essayons de rapprocher l'enseignement du monde professionnel. Nous sommes présents à Tech & Bio depuis le début car ici s'élabore le savoir et l'intelligence.

Nous essayons de nous impliquer dans les travaux de recherche pour mieux participer à leurs applications. Les enseignants doivent s'impliquer dans les programmes de recherche afin de transformer ces résultats en ressources pédagogiques et construire leurs propres supports pédagogiques.



C'est ainsi que 1 300 élèves visitent Tech & Bio. Cela permet de rendre l'agriculture biologique plus accessible et de lutter contre les préjugés.



Christophe Ringeisen, Chargé de mission à l'OPABA (Agriculture Biologique et Biodynamique en Alsace) : Bilan de la coopération transfrontalière entre l'Alsace, le Bade- Wurtemberg et la Rhénanie – Palatinat)



La coopération transfrontalière entre les régions Alsace, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Suisse rhénane concerne le territoire du Rhin supérieur.

A l'identité géographique s'ajoute l'unité socioculturelle. La maîtrise de l'allemand est plutôt bonne en Alsace, ce qui favorise les échanges transfrontaliers.

Le dispositif de cofinancement INTERREG² permet l'émergence de projets transfrontaliers, notamment en agriculture. L'OPABA et ses partenaires ont porté plusieurs projets dans ce cadre.



¹ Ce dispositif est opérationnel depuis 2015.

² Programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement. Il est financé par le FEDER à hauteur de 7,75 milliards €. L'actuel programme se dénomme Interreg V, il couvre la période 2014-2020. - <http://www.interreg-fwvl.eu/>



Entre 2009 et 2013, le projet "Bio-Rhin" a porté sur un réseau de fermes bio. Nous avons étudié et produit des références technico-économiques pour 73 exploitations alsaciennes et allemandes en grandes cultures, en élevages laitiers et allaitants ainsi qu'en viticulture.

"LeGem-Bio-Rhin"¹ a porté sur la filière fruits et légumes. Nous avons dressé l'état des lieux du marché dans la région du Rhin supérieur et posé des bases pour la production de légumes de plein champ.

Porteur de projet

Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace
OPABA | www.opaba.org
Joseph Weissbart
2 Allée de Herrlisheim
68000 COLMAR
Tel. : 0(03)3 89 24 45 35
contact@opaba.org



Partenaires co-financiers

Dienstleistungszentrum Ländlicher Raum Rheinland-Pfalz
DLR | www.dlr-rheinpfalz.rlp.de
Karin Postweiler
Queckbrunnhof
D-67105 Schifferstadt
Tel. : 0(049)6235 9263 72
karin.postweiler@dlr.rlp.de



Chambre d'Agriculture de région Alsace
CARA | www.alsace.chambagri.fr
Hervé CLINKSPOOR
11 rue Jean Mermoz - BP 38
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tel. : 0(03)3 89 79 27 65
h.clinkspeer@alsace.chambagri.fr
p.schwoehrer@alsace.chambagri.fr



Staatliche Lehr- und Versuchsanstalt für Gartenbau Heidelberg
LVG Heidelberg | www.lvg-heidelberg.de
Hella Herrmann
Diebsweg 2
D-69123 Heidelberg
Tel. : 0(049)6221 7484 74
Hella.Herrmann@lvg.bwl.de
Gerrit Kleemann@lvg.bwl.de



PLANETE légumes | www.planete-legumes.fr
Fabien Digel
11 rue Jean Mermoz - BP 38
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tel. : 0(03)3 89 20 97 94
f.digel@alsace.chambagri.fr



Landwirtschaftliches Technologiezentrum Augustenberg
LTZ Augustenberg | www.ltz-augustenberg.de
Jürgen Recknagel
Außenstelle Mühlheim Auf der Breite 7
D-79379 Mühlheim/Baden
Tel. : 0(049)7631 3684 50
juergen.recknagel@ltz.bwl.de



Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace
IFLA | www.fruits-legumes-alsace.fr
Fabien Digel
11 rue Jean Mermoz - BP 38
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tel. : 0(03)3 89 20 97 94
f.digel@fruits-legumes-alsace.fr



Autres partenaires

ITADA : Institut Transfrontalier d'Application et de Développement Agronomique
Naturland Baden Württemberg
Les Sillons de Haute Alsace
Demeter Baden Württemberg
KÖL - Kompetenzzentrum Ökologischer Landbau Rheinland Pfalz
LVVO - Lehr- und Versuchsanstalt für Wein- und Obstbau
RP Freiburg - Regierungspräsidium Freiburg, service Agriculture
SÖL - Stiftung für Ökologie und Landbau

Plus d'infos : www.legem-bio-rhin.eu

Co-financements

Ce projet est co-financé par les partenaires du projet et par le fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme INTERREG IV Rhin Supérieur, la Région Alsace, les Länder du Bade Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat



Développer des outils pour améliorer la compétitivité de la production de fruits et légumes biologiques de la région du Rhin supérieur

Projet transfrontalier 2013-2014



Contexte

La majorité des fruits et légumes bio régionaux est commercialisée en circuits courts. Les filières longues intéressent peu les exploitations et les distributeurs font appel à des productions extra-régionales.

Le projet consiste à combler le déficit d'information sur les aspects économiques et commerciaux en créant des outils d'évaluation des performances économiques.

¹ <https://www.legem-bio-rhin.eu/index.php/fr>

Objectifs	Bénéfices	Résultats attendus
* L'identification des potentiels de développement de l'offre dans l'espace du Rhin supérieur * Une meilleure connaissance et optimisation des coûts de production d'une sélection d'espèces * L'identification des atouts de la production locale pour les débouchés régionaux * La définition de pistes de progression sur les différents débouchés identifiés	Les bénéfices attendus à court et moyen terme : * Sensibiliser les professionnels de la filière aux pratiques performantes * Améliorer la compétitivité des ateliers de fruits et légumes biologiques * Développer la couverture des besoins du marché régional à partir de la production locale * Identifier de nouveaux marchés pour les fruits et légumes régionaux * Renforcer certaines structures de commercialisation collective voire favoriser la création de nouvelles structures	* Etablir des éléments de comparaison des coûts de production et de commercialisation * Disposer de références de prix fiables et pertinentes qui pourront être utilisées par les producteurs et les distributeurs * Mise en valeur de pratiques innovantes et exemplaires des opérateurs * Rédaction de fiches « coûts de productions et de commercialisation » pour les principales espèces de légumes produites dans le Rhin supérieur * Réalisation d'un logiciel de calcul des coûts de productions répondant aux attentes des producteurs de fruits et légumes pour améliorer le pilotage des différentes productions * Faire émerger des pistes d'amélioration de la structuration des filières régionales pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande
Contenu du projet		

La réflexion a porté sur la pertinence de la mise en œuvre de plateformes de commercialisation collectives y compris transfrontalières. Nous nous appuyons sur l'Institut transfrontalier d'application et de développement agronomique (l'ITADA¹)

Cet Institut ne dispose pas de personnel dédié à la mise en œuvre de projets. Ce secrétariat transfrontalier est basé à Colmar, en Alsace et hébergé par la Chambre d'agriculture. Un autre secrétariat est basé à Fribourg, pour les Länder allemands. L'Institut a vocation à développer les techniques agronomiques pour des filières rentables y compris l'agriculture biologique.

Il apporte un appui pour le montage parfois complexe et la mise en œuvre des projets transfrontaliers ainsi que pour la communication. Entre 2013 et 2015, par exemple, le projet "Certi-Bio-Rhin"² a porté sur la formation professionnelle en agriculture biologique.

Nous avons travaillé sur l'harmonisation des processus de formation à l'agriculture biologique de part et d'autre de la frontière. Des avancées vers des objectifs pédagogiques communs ont été obtenues.

Nous avons créé des outils pédagogiques utilisables par les formateurs et les enseignants. La mobilité professionnelle des étudiants, des formateurs, des professeurs et des apprentis s'est améliorée.

Les échanges commerciaux sont bien évidemment quotidiens. Les producteurs travaillent avec des grossistes français et allemands. On est loin d'un marché commun dans la région du Rhin supérieur. Barrière physique, le Rhin contribue à cette séparation.

Nous avons mis en avant l'approvisionnement local "Origine Rhin supérieur". Pour l'instant, cette notion est assez abstraite pour les différents opérateurs économiques interrogés.

¹ <http://www.itada.org/francaise/wir.shtm>

² Le cœur de ce projet était la mise en place dans la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur d'un réseau transnational pour développer la formation en agriculture biologique dans les secteurs du maraîchage, de la viticulture et de l'agriculture/polyculture.

Côté allemand, l'origine alsacienne est encore considérée comme "européenne". L'atout du local n'est donc pas encore mis en avant.

Des échanges s'opèrent au plan réglementaire. C'est le cas pour l'attache des bovins.

Les éleveurs alsaciens bénéficient de l'expertise de conseillers allemands pour permettre de sortir les bêtes même en hiver dans des conditions difficiles. Des solutions très concrètes et pratiques ont été déployées dans les exploitations.



S'agissant des échanges d'ordre technique, pour lancer de nouvelles productions comme la pomme de terre de plein champ en Alsace, l'aide de conseillers allemands a été sollicitée.

La filière laitière alsacienne a procédé par relevé d'expériences en France mais de bons exemples d'organisation ont été étudiés en Suisse pour inspirer la réflexion. Une solution de valorisation locale du lait biologique alsacien a été trouvée.

Les échanges transfrontaliers relèvent donc de plusieurs ordres. Il y a amélioration des connaissances au service des producteurs et des autres opérateurs de la filière. Nous avons identifié les expériences originales pour l'innovation et le développement des marchés.

Des opérateurs bio particulièrement motivés ont été identifiés pour développer la bio ainsi que les échanges transfrontaliers. Des savoir-faire transfrontaliers, ont été valorisés que ce soit à travers ces projets ou grâce au travail quotidien des producteurs bio.

Les bases de structures économiques à vocation transfrontalière ont été créées. Ces échanges permettent de diffuser l'information et d'éclairer notre réflexion.

Des outils pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet "Certi-Bio-Rhin" ainsi que des outils destinés aux producteurs et portant sur les coûts de production. On cite souvent les avantages concurrentiels de l'Allemagne vis-à-vis de la France : un outil transfrontalier a été créé.

Une application web 2.0 gratuite et accessible à tous calcule les coûts de production. Elle permet leur première approche, jusqu'à la récolte.

Cette coopération transfrontalière est nécessairement amenée à se développer dans le futur. S'agissant de l'approche "système" adaptée aux fermes agricoles biologiques, il nous faut désormais mieux prendre en compte leurs externalités positives et communiquer à ce sujet.

La multifonctionnalité des exploitations agricoles biologiques peut être valorisée à l'échelle transfrontalière.

D'autres projets pourront être développés sur l'impact de l'agriculture biologique au niveau des territoires de manière à mieux communiquer sur la protection de l'eau, de l'air et de la santé grâce à la bio.

Une Question :

La formation spécifique à la bio se développe. C'était une attente sociétale et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, qui a rédigé des notes de service dans ce sens. Aux niveaux de master ou en écoles d'ingénieurs, quel est le développement des

formations spécifiques à la bio ? Il est nécessaire de former des personnes plus qualifiées, spécifiquement à la bio, dans les prochaines années. Comment créer ces formations et dans quels délais ?

Jean-Marie Morin:

Le Programme Ambition bio 2017 précise la nécessité d'un master en agriculture biologique. Jusqu'au BTS, le Ministère pilote, notamment à travers les notes de service. Dans les écoles, chaque établissement est propriétaire de son diplôme même s'il doit le soumettre au Ministère concerné.

De plus en France les Universités ne sont pas chargées de l'enseignement agronomique alors que c'est le cas dans les autres pays européens. Notamment à Clermont-Ferrand, des modules sont cependant proposés en agriculture biologique.

Désormais plusieurs équipes dans différentes écoles vont être impliquées. Un master bio entre différentes écoles pourrait être créé. Un master agro écologie doté d'un parcours bio est proposé par l'ISARA-Lyon.

Olivier Le Gall :

Les écoles agronomiques et vétérinaires sont en train de se coordonner. L'initiative passera à la fois par des cours en salle et en ligne. L'enseignement supérieur est désormais accessible à distance. Ce sont de vrais cours diplômants. Saisir cette opportunité revient à internationaliser les cours. A l'avenir, les outils seront ainsi davantage distribués.

Frédéric Rey – ITAB :

Le Projet européen Solibam¹ a débouché sur des préconisations pour la recherche en agriculture biologique. Les systèmes bio sont complexes à prendre en compte en raison de leurs grandes diversités : à toutes les échelles – du sol jusqu'à l'assiette.

L'innovation collaborative fait appel à la transdisciplinarité ainsi qu'à toutes les catégories d'acteurs qu'ils soient agriculteurs, conseillers ou chercheurs. Intégrer l'ensemble dans un contexte – terroir ou région – consiste à donner une identité aux produits bio.

Les solutions locales sont à privilégier par rapport à des recettes censées fonctionner.

La solution bio passe donc par la diversité, l'innovation ainsi que par l'ancrage territorial.

Un représentant de l' Association Bio de Roumanie :

Je voudrais vous féliciter pour Tech & Bio. Je suis très content de pouvoir débattre avec vous. Comment voyez-vous le développement de l'agriculture biologique en Europe de l'Est ? La transparence et la traçabilité des produits posent problème. La législation nationale comporte des points faibles. On a une très forte traçabilité sur la ferme mais au-delà, ce n'est pas simple, surtout dans le commerce intracommunautaire. Dans le cadre du nouveau règlement européen, nous avons proposé de créer une agence de gestion des flux bio y compris extracommunautaires. Pour les Roumains aussi, sans la confiance du consommateur européen, il n'y a pas d'avenir.

Felix Prinz zu Löwenstein :

L'existence de structures dignes de confiance est décisive aussi bien pour les producteurs que pour le marché, en lien avec le consommateur. Une agence européenne est nécessaire

De plus, pour garantir la crédibilité et la confiance envers les producteurs bio d'Europe de l'Est, le développement d'un marché bio local est très important à l'Est. Les obstacles sont nombreux et ça prendra beaucoup de temps. Un marché bio qui reste tourné exclusivement vers l'exportation, pas seulement à l'Est mais également en Espagne, peut difficilement gagner en crédibilité.

¹ Strategies for Organic and Low-input Integrated Breeding and Management - <http://www.solibam.eu>

Vianney Le Pichon, Directeur du GRAB¹ et chargé des partenariats européens à l'ITAB:

Nous coopérons avec l'INRA et l'ITAB pour lancer une plateforme commune de recherche pour la bio française, dans le but de mieux valoriser nos efforts à l'échelle européenne. Les méta-programmes INRA sont un moyen important de mobilisation, autour d'une thématique. On pourrait imaginer un méta programme exclusivement dédié à la bio ?

Olivier Le Gall :

La réponse est négative. Les 8 méta-programmes INRA servent à organiser les recherches autour de grandes questions comme la gestion durable de la santé des cultures, l'adaptation de l'agriculture et de la forêt au changement climatique, la caractérisation et le croisement des services éco systémiques, la gestion de la santé animale par exemple qui sont en résonance particulière avec l'agriculture biologique. Les méta-programmes représentent à peu près un tiers de l'activité totale de l'INRA. Lancé dès les années 2000, Agri Bio est un programme déjà dédié à la bio : il fonctionne exactement comme un méta programme. Il faut peut-être améliorer sa visibilité interne à l'INRA.

Questions d'actualités au plan réglementaire, ainsi que sur la Bio et le climat

Marjorie Deroi, Chargée de mission agriculture biologique au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Repères historiques

Le cadre réglementaire est une force pour la bio européenne. Il a été établi à partir de 1991, 10 ans après la reconnaissance de l'AB par les pouvoirs publics français.

Le règlement (CE) n°2092/91 concerne la production végétale, l'étiquetage, les contrôles, les importations. En 1999, le règlement a été élargi à la production animale.

Il a évolué par intégration de secteurs et a déjà vécu une refonte, en 2007, qui a abouti au règlement 834 qui est toujours d'application. Le processus relativement long s'accélère globalement.

Ces règlements s'accompagnent de plans d'action. En 2004 est paru le plan d'action européen en faveur de l'agriculture et de l'alimentation biologiques. Les plans d'action complètent la réglementation.

En 2007 est paru le règlement (CE) n° 834/2007 (Entrée en application au 1^{er} janvier 2009), qui élargit le champ d'application du règlement précédent à l'aquaculture et au vin.

En mars 2014, la Commission européenne a adopté une proposition de règlement visant à réviser la réglementation existante et un nouveau plan d'actions. La proposition de règlement comporte des règles générales mais aussi des règles extrêmement détaillées relevant jusqu'à présent des règlements d'application.

La proposition de règlement en discussion

La proposition vise à remplacer :

- R.(CE) n° 834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologique

¹ www.grab.fr

- R. (CE) n° 889/2008 de la Commission portant modalités d'application du R.(CE) n° 834/2007

- R. (CE) n° 1235/2008 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil en ce qui concerne le régime d'importation de produits biologiques en provenance des pays tiers.

Cette révision permettra d'adapter le cadre réglementaire à l'évolution institutionnelle issue du traité de Lisbonne. Elle sera accompagnée des actes délégués et actes d'exécution nécessaires.

La problématique pour la Commission

La croissance de la bio en Europe est de + 45 % entre 2006 et 2010, avec 18,2 milliards d'euros atteints en 2010. Il y a également une progression en matière de diversité, et une évolution de la chaîne de commercialisation.

Le marché bio croît donc de manière importante mais cette augmentation n'est pas suffisamment corrélée à celle de la production des filières bio européennes (il y a notamment un fort besoin en alimentation animale). L'UE rencontre des difficultés à exporter. La crainte du recours à des importations extra européennes pour fournir les produits demandés, la crainte du fait que ce développement ne profite pas aux producteurs européens, motivent ainsi la révision réglementaire.

Certaines interprétations réglementaires, ainsi que les notions de flexibilité ou de dérogations pouvaient être différentes d'un Etat-membre à l'autre. La volonté d'harmoniser a conduit à des propositions de changements :

- certaines interprétations réglementaires, ainsi que les notions de flexibilité ou de dérogations pouvaient être différentes d'un Etat-membre à l'autre. La volonté d'harmoniser a conduit à des propositions de changements. Des questions se posaient également quant à l'extension du champ d'application à la restauration collective de même qu'aux cosmétiques ou aux textiles.
- revoir les régimes d'importation (difficultés liées à l'équivalence, sanctions, charge administrative) et développer une vraie politique d'exportation

De plus, nous avons été confrontés à des cas de fraude. Un rapport de la cour des Comptes a révélé des insuffisances dans le système de contrôle: ce règlement vise à l'améliorer.

Les options expertisées dans le cadre de l'étude d'impact (2 années de travail préparatoire)

Avant 2014, 2 années de travail préparatoire ont permis d'associer les parties prenantes dans le cadre d'une étude d'impact. 3 options avaient été étudiées :

- Option 1 : *Statu quo* amélioré
- Option 2 : Marché
- Option 3 : Répondre aux principes

Celle du *statu quo* amélioré avait en général la préférence des parties prenantes.

Cependant Dacian Cioloș, qui fut Commissaire Européen de 2010 à 2014, a déclaré lors de son mandat: "Depuis que les principes élaborés par la profession ont été adoptés, le secteur s'est fortement développé et clairement la demande excède l'offre : le risque est que certains producteurs veuillent répondre à cette demande en diluant les concepts... L'important est de ne pas tromper la confiance du consommateur. " (Dépêche AFP 26/02/2014)

➔ L'option du retour aux principes de la production biologique a donc été choisie sous la précédente Commission.

Les objectifs de la proposition

Cette proposition a 3 grands objectifs :

- Lever les obstacles au développement de la production biologique dans l'Union
- Garantir des conditions de concurrence équitables aux agriculteurs et aux opérateurs et améliorer le fonctionnement du marché intérieur
- Maintenir ou rehausser le degré de confiance des consommateurs dans les produits biologiques

→ **Mise en œuvre prévue le 1^{er} juillet 2017**

Les "moyens" de la proposition

S'agissant de la clarification des règles de production, la Commission revient aux principes : les dérogations, les exceptions, la mixité bio-non bio des exploitations ont vocation à disparaître. La plupart des intrants utilisés dans la production et la transformation biologiques seront issus de l'agriculture biologique. Les intrants, dont les semences, non biologiques peuvent être utilisés jusqu'en 2021.

Il s'agit également d'améliorer le système de contrôle grâce à :

- une utilisation plus efficace des ressources, de manière à cibler les activités présentant le plus de risques;
- l'application de contrôles obligatoires sur les détaillants;
- l'adoption de mesures de "déclassement automatique" lorsqu'une substance non autorisée est détectée dans des produits biologiques.

Les acteurs de la bio autres que les agriculteurs, comme les négociants et détaillants de la filière biologique, doivent aussi appliquer de bonnes pratiques environnementales. La proposition prévoit la mise en place d'un système de gestion environnemental.

L'établissement d'un système de certification de groupe pour aider les petits agriculteurs de l'UE à adhérer à la filière biologique est envisagé.

Une politique visant à accroître les exportations de produits biologiques de l'UE devrait être adaptée, et les règles d'importation revues.

Les produits bio extracommunautaires entrent actuellement dans l'Union européenne :

- soit parce que leur Etat d'origine fait l'objet d'un accord d'équivalence, par exemple les Etats-Unis
- soit, en l'absence de réglementation bio reconnue comme équivalente, par reconnaissance des organismes certificateurs qui sont agréés par l'Union européenne pour garantir l'équivalence des produits bio par rapport à ceux de l'Union Européenne.

→ Désormais il n'y aura plus de reconnaissance de standards équivalents par les organismes certificateurs, c'est un régime de conformité au standard européen qui s'appliquera dans ce cas.

Les travaux du Conseil

Après 15 mois de discussions, les ministres de l'agriculture de l'Union sont parvenus à une approche générale sur le texte le 16 juin 2015

Développer, harmoniser et garantir la bio est un objectif partagé à l'échelle de l'Union européenne. Les désaccords portent sur les moyens choisis par la Commission européenne pour répondre à ces objectifs.

En effet, les Etats-membres considèrent que certains changements potentiels représentent des contraintes qui pèseront sur le secteur bio européen. Elles risqueraient de briser la dynamique de développement des filières européennes.

On a considéré que les règles de production entrées en vigueur en 2009 ne devaient pas être modifiées. On est donc assez rapidement revenu à la réglementation existante.

Trop dissuasif, le contrôle des détaillants étendu jusqu'aux plus petits vendeurs de produits bio aurait conduit à la perte de ces moyens de diffusion de la bio. Les fraudes qu'a connues récemment le secteur de la production biologique ont davantage porté sur l'amont des filières avec de faux certificats.

Arrêter l'obligation du contrôle annuel aurait privé de la garantie d'au moins une visite par an, gage de qualité pour la production biologique. Le Conseil a maintenu le principe du contrôle annuel mais certains Etats-membres qui le décideront pourront abaisser cette fréquence jusqu'à un délai de 30 mois entre 2 visites chez les opérateurs bio présentant un faible risque.

Obligation de résultat, l'instauration d'un seuil de déclassement automatique a suscité des débats très importants car elle a remis en cause un principe de l'agriculture biologique : l'obligation de moyens. Certains Etats-membres voulaient maintenir ces seuils qu'ils avaient déjà instaurés.

D'autres estimaient que les conditions n'étaient pas réunies pour faire respecter ces seuils. En particulier, le mécanisme de compensation destiné aux opérateurs bio victimes de contaminations n'était pas effectif. Il a été préféré une harmonisation des suites données aux contrôles sans mise en place d'un seuil de déclassement automatique. On demande que le règlement mette en place des mesures correctives. Les Etats-membres disposant de tels seuils peuvent les conserver jusque fin 2020. Une clause de rendez-vous est prévue sur cette question : la Commission devra alors présenter un rapport éventuellement accompagné d'une proposition législative.

Pour améliorer les pratiques environnementales, une certification environnementale des opérateurs bio devait s'ajouter au contrôle bio. Cela a été jugé trop exigeant par les Etats-membres et la Présidence italienne a retiré le projet.

Pour la certification de groupe de producteurs, le Conseil a accepté la mise en place de cette modalité de certification.

Pour le contrôle interne des groupes de producteurs, un accord au sein du conseil maintient cette possibilité dans la réglementation.

Pour la modification du régime des importations, plusieurs Etats-membres ont soutenu le passage au régime de conformité. Des possibilités de souplesse sont néanmoins introduites pour prendre en compte les spécificités locales de production.

Concernant les travaux du Parlement européen, le projet de rapport a été déposé début mai 2015.

Environ 1 300 amendements ont depuis été déposés. Le vote en COMAGRI est prévu mi-octobre 2015.

Il y a convergence sur la réintroduction de flexibilités par rapport à la proposition de la Commission européenne. Le Conseil a beaucoup travaillé sur un statu quo alors que le Parlement européen, par ses amendements, modifiera peut-être par exemple la possibilité d'avoir des exploitations mixtes bio-non bio.

Les travaux du Parlement européen

Les différentes possibilités sont:

- Réintroduction de flexibilités par rapport à la proposition de la Commission européenne mais différences par rapport au statu quo (exemple mixité limitée dans le temps)
- Maintien du contrôle annuel
- Pas de déclassement automatique
- Maintien du système de gestion environnemental
- Maintien du régime d'équivalence pour les importations
- Maintien des règles détaillées dans ce règlement Conseil-Parlement Européen, maintien des actes délégués

La suite

- Mise en place des trilogues (Conseil/ Parlement européen/Commission) sous Présidence luxembourgeoise avant la fin de l'année puis sous Présidence néerlandaise à partir du 1er janvier 2016
- Possibilité de deuxième lecture ou plus



Gian Nicolay, Représentant de l'Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique (FiBL)

Après avoir travaillé pour Agridea, la FAO, Helvetas et Grisha Agro Design GmbH, Gian Nicolay est en poste au FiBL depuis 2009. Au FiBL, il est en charge de la promotion de l'agriculture biologique et durable en Afrique, de la gestion et du pilotage de programmes et projets, des analyses institutionnelles et du développement de solutions technologiques et institutionnelles.

1. Le développement durable comme contexte sociopolitique et scientifique. Le rôle de l'agriculture et du bio



Une centaine de chercheurs travaille au sein du FiBL, soit l'équivalent de 5 % de l'effectif de l'INRA. 4 personnes travaillent exclusivement sur le dérèglement climatique.

Agronome et sociologue, je travaille sur l'Afrique.

L'agriculture est le secteur le plus touché par le dérèglement climatique. La détérioration des ressources constitue de grands défis pour la société.

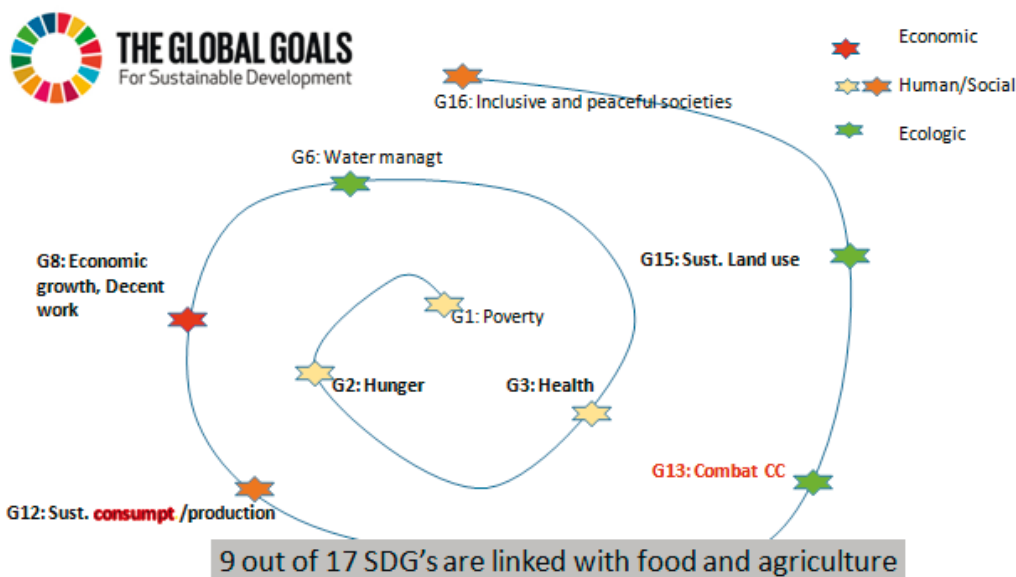
2015 constitue une année d'action mondiale. Suite à Rio, peu a été accompli en agriculture, sujet très complexe.

Ce n'est pas seulement un facteur économique ou une industrie : c'est la base de la vie de notre société et de notre civilisation. On sous-estime régulièrement l'agriculture et, d'une manière générale, le système alimentaire, de la production à la consommation.

Des changements sont nécessaires à une échelle plus large que celle de la ferme. Il faut des changements systémiques et de la transformation pour adresser le changement climatique et la faim et autres problèmes sociaux parallèlement. Les Objectifs de Développement Durable (Sustainable Development Goals) fournissent le cadre à partir de maintenant (fin 2015).

Les systèmes bio ont un potentiel de séquestration annuel du carbone de 450 kg (+/- 210 kg), par hectare et par année, de plus que les systèmes conventionnels. Les preuves scientifiques existent et sont à consolider.

9 parmi les 17 objectifs internationaux de développement durable sont liés à l'agriculture. La pauvreté reste un grand défi à résoudre. 2 milliards de personnes sont en mauvaise santé. L'agriculture consomme 70 % de l'eau mondiale.



Le combat contre le dérèglement climatique est un objectif particulier. Le climat fournit un "contexte" dans lequel l'agriculture et l'Homme doivent fonctionner.

Environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre est liée aux systèmes industriels, notamment à l'agriculture. C'est un gros atout que l'agriculture biologique. Elle recrée le lien entre le sol et l'alimentation que l'industrialisation avait séparés. L'enrichissement en humus observé dans les sols biologiques s'explique avant tout par deux éléments typiques de l'agriculture biologique: le rapatriement systématique des engrais de ferme et la culture de légumineuses fourragères pluriannuelles sur les domaines agricoles en polyculture-élevage, ce dernier point assurant la rétrofixation du gaz à effet de serre CO₂ dans le sol via son assimilation par les plantes (on parle alors de séquestration du carbone). L'agriculture biologique fait donc d'une pierre deux coups puisqu'elle diminue les émissions de CO₂ en renonçant aux engrais de synthèse et qu'elle diminue sa concentration dans l'atmosphère en l'incorporant à la matière organique du sol.

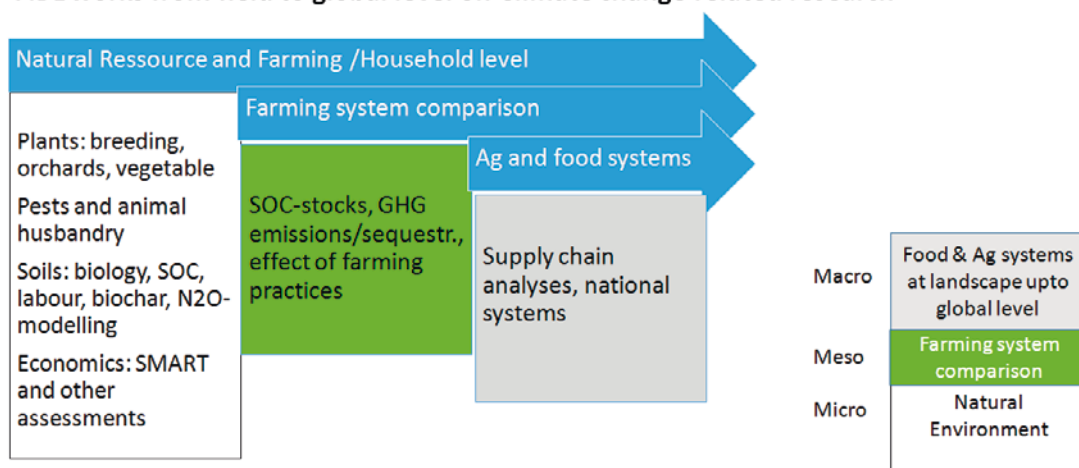
→ D'après le FiBL, les systèmes industriels sont dans une impasse mais on peut réussir une réorientation vers l'agriculture durable grâce à la bio.

2. Les méthodes du FiBL pour atténuer le changement climatique

Dans le domaine du dérèglement climatique, nous analysons la consommation alimentaire et nous modélisons avant tout au niveau de la parcelle agricole, mais aussi jusqu'à celui de l'exploitation. Nous essayons de comparer bio et conventionnel en Europe et, de plus en plus, en Afrique avec la recherche-développement.

Nous nous intéressons à la progression des maladies liée au dérèglement climatique, à l'évolution du taux de matière organique dans les sols agricoles ainsi qu'aux domaines de l'économie. Les sols des champs gérés avec les pratiques biologiques ont une meilleure capacité de séquestration du carbone et leurs stocks de carbone sont supérieurs à ceux des autres systèmes.

FiBL works from field to global level on Climate change related research



L'agriculture biologique fait aussi diminuer les émissions de gaz hilarant (protoxyde d'azote, N₂O) produites par les sols et augmenter la rétro-fixation du méthane atmosphérique. C'est ce que montre le tout récent dépouillement des données de 19 études qui ont comparé les systèmes agricoles biologiques et conventionnels (3). Ce résultat provient essentiellement de la quantité d'azote nettement inférieure utilisée en agriculture biologique.

Il est cependant important de souligner que sur le plan mondial, l'agriculture est la principale source de gaz hilarant à cause des énormes quantités d'engrais azotés qu'elle utilise. En agriculture biologique, ce gaz est produit surtout après les épandages d'engrais de ferme, mais les sols en émettent aussi à cause des processus microbiologiques (nitrification / dénitrification) qui interviennent dans le sol après l'incorporation des mélanges de graminées et de légumineuses et des cultures intercalaires. L'influence du gaz hilarant (N₂O) sur le climat est 298 fois plus forte que celle du CO₂.

Par ailleurs, la production biologique ne s'en tire par contre pas forcément toujours mieux quand on rapporte les émissions de GES aux unités fonctionnelles de denrées alimentaires (par exemple 1 kg de céréale ou 1 litre de lait). Cela vient en partie du plus faible niveau de rendement de l'agriculture biologique, mais aussi du fait que les modèles de calcul des émissions de GES ne rendent pas totalement compte des spécificités de la production bio. Par contre, les études qui essaient d'intégrer le plus complètement possible la complexité des flux internes des matières dans les domaines agricoles biologiques montrent que les produits biologiques ont une influence analogue voire meilleure sur le climat que les produits conventionnels.

1. Exemple de projet de recherche en Afrique

En Afrique de l'Ouest, l'Union européenne finance un projet dont l'objectif consiste à développer des technologies, des innovations tous ensemble avec les producteurs. Le Mali, le Burkina-Faso et le Bénin ont accueilli cette initiative.

Parmi 18 000 producteurs de coton, certains ont travaillé avec le FiBL en coopération avec des chercheurs nationaux pour tester des innovations. Les chercheurs avaient pour consigne d'écouter les propositions d'innovations, d'idées formulées par les producteurs pour les tester.

Exemple d'un projet en Afrique qui permet de combiner adaptation au changement climatique et sécurité

Syprobio (2011-2015)

The cotton belt in West Africa



Ten innovation platforms of Syprobio constructed on existing cooperatives



C'est un exemple de transdisciplinarité : le savoir des producteurs, des praticiens a été pris en compte. En effet il faut gérer cette énorme complexité que représentent les sciences à la fois biologique, chimique dans des systèmes réellement plus foisonnants que l'agriculture conventionnelle. Réunir tous les acteurs concernés permet de réduire cette complexité.

On sait qu'un-tiers des sols sont dégradés et se dégradent encore. S'ajoutent la négligence de l'agriculture, la déconnexion entre la technologie et le social.

Nous appliquons les techniques issues de la recherche contre le dérèglement climatique mais faisons également appel à la sociologie, à l'histoire. Le producteur doit être au centre car c'est lui qui détient le savoir.

Nous nous sommes d'abord intéressés aux producteurs biologiques qui n'ont pas la tentation d'employer d'engrais minéral en cas de problème. Ils doivent vraiment trouver des solutions ensemble dans leurs communautés ou solliciter les techniciens.

C'est le grand avantage de l'agriculture biologique : le producteur est obligé de se débrouiller sans le filet des intrants de synthèse. Cela donne une impulsion sur la recherche, la formation et la filière.

La recherche-action est une recherche pluridisciplinaire et transdisciplinaire. Elle exige un grand courage de la part du chercheur : en particulier il n'est jamais évident de prédire ce qui va ressortir de ce type d'accompagnement du producteur sur sa ferme.

Je suis ravi de sentir toute l'énergie qui se dégage de Tech & Bio, ici à Valence. La science doit inclure ces dimensions humaines pour progresser.

Conclusion

Des possibilités de coopération renforcée entre la France et l'Allemagne ont été mises en évidence, aussi bien au niveau national qu'entre certaines régions et Länder.

Annexe : Liste des participants aux assises

Prénom	Nom	Fonction/Métier	Entreprise ou organisme
Brice	ABBIATE	Oenologue	SudVinBio
Alain	ALBINET		Société Pierre Fermat
Nour	ALTAMIMI	Chargée de mission	Agence BIO
Dominique	AUGER	Chargée de mission développement local	Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Dominique	BARJOLLE	Directrice suppléante	FIBL
Bruno	BARRIER-GUILLOT	Responsable scientifique et technique	Intercéréales
Stéphane	BELLON		INRA
Cyril	BERTRAND	Directeur	CRITT Agroalimentaire PACA
Oona	BIJASSON	Chargée de développement	APPUI Bio
Virginie	BONNEFOY	Distributeur	BIOREGION
Audrey	BOUTON	Chargée de projets innovation	Organics Cluster
Philippe	CABARAT	Président de la Commission Bio	Interbev
Claire	CAMINE		INRA
Flora	CASSONNET		Ecozept
Manuel	CHATAIN	Etudiant	MFR Anneyron
Sophie	CHAUVIN		Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie
Liliana	CIOBANU	DG	ECOCERT Roumanie
Avraham Mariam	CIOCEANU		Bio Roumanie
Jean-Charles	CIZERON	PDG	Cizeron Bio
Arnaud	CONDIS	Technicien	Val de Gascogne
Anne	COULOMBE	Rédacteur en charge des produits biologiques	DGCCRF
Ludivine	CUREAU	Chargée de mission	INTERBIO Midi-Pyrénées
Bruno	DAVIAUD		Chambre d'Agriculture de l'Ariège
Alain	DELANGLE	Agriculteur bio	FNAB
Sophie	DELATTRE		Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace
Marjorie	DEROI	Chargée de mission agriculture biologique	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Bernard	DEVOUCOUX	Président de la Commission Bio	Synalaf
Quentin	DUPETIT	Chargé de mission - Agriculture biologique	FNSEA
Hanns-Christoph	EIDEN	Président	Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung
Gaëtan	ETANCELIN	Vice-Président	SYMABIO (Association Malgache)
Ludovic	FASSOT		Celnat
Benoît	FERRARI		SARL Thomas
Christophe	FONTAINE	Gérant	ETS MOULIN GROUPE ABCD NUTRITION
Julien	FOSSE	Chef du bureau de l'agriculture	Ministère de l'Ecologie - Commissariat général au développement durable
Hervé	FRANC	Diététicien nutritionniste	Entreprise individuelle profession libérale FRANC Hervé
Anaïs	GALLINA	Etudiant	MFR ANNEYRON
Stéphanie	GAMAZON		Chambre d'Agriculture du Tarn
François	GARCIA	Elu référent bio du département 34	Chambre agriculture de l'Hérault
Nicolas	GAY		APECITA
Lisa	GEUVRIT		Ecozept
Jean-Marc	GIACOPELLI	Directeur d'exploitation	EPL Olivier De Serres
Emmanuelle	GIRY		DDT 26

Prénom	Nom	Fonction/Métier	Entreprise ou organisme
Anne	GLANDIERES	Chargée de mission Agriculture Biologique	Chambre régionale d'agriculture Midi- Pyrénées
Alain	GOULET	Agriculteur	
Mathilde	GRANGE	Apprentie ouvrier agricole	MFR Anneyron
Nathalie	GUERIN		DDT 26
Evelyne	GUILLAUD		DDT du Rhône
Loïc	GUITTON	Directeur Marché AGRI	Banque Populaire des Alpes
Pascal	GURY	Président de la Commission Bio	Intercéréales / Terres Univia
Serge	JACQUET	Pôle Agriculture	INAO
Pierre	JAMONNEAU		Maïsadour
François	JAPIOT	Chargé de mission, Coopération Technique Régionale	Chambre d'agriculture de Nouvelle- Calédonie
Eric	JUNCKER	Gérant	TRUST'ING
Isabelle	JUSSERAND	Comité Bio d'Interfel	INTERFEL
Véronique	KLEIN		Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace
Krotoum	KONATE	Directrice	ITAB
Kai	KREUZER	Journaliste	Bio-Marché.Info
Serge	KRIER		Val de Drôme Biovallée
Momčilo	KUVELJIC		Extension service - Monténégro
Laurent	LAFFONT	Technicien	Val de Gascogne
Brigitte	LAMBERT		Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire
Stéphanie	LANG	Directrice	INTERBIO Midi-Pyrénées
Candice	LAPORTE	Chargée de	CNIEL
Marie	LARGEAUX		Chambre Régionale d'Agriculture de Languedoc-Roussillon
Gisèle	LARRIEU		INAO
Lorraine	LE FLOCH	Chargée d'études	Casino
Olivier	LE GALL	Directeur général délégué à l'organisation, aux moyens et à l'évaluation scientifique	INRA
Nathalie	LEGOUPIL	Chargée de mission	Agence BIO
Laetitia	LERAY	Chargée de mission	Agence BIO
Muriel	LEUBA	Chef de projet régional Ecophyto Picardie	DRAAF de Picardie
Michel	LORENZO	Responsable administratif	Agence BIO
Thibault	MARCEAU	Enseignant	Lycée Les Valentins
Catherine	MARCELLIN		DRAAF
Mathieu	MARGUERIE	Conseiller	Agribio04
Luc	MAURER	Conseiller au Cabinet du Ministre	Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Elisabeth	MERCIER	Directrice	Agence BIO
Angélique	METAIS		CFPPA Le Rheu
Gérard	MICHAUT	Administrateur	Agence BIO
Louis	MICHEL	Elu	CAAPN
Jacques	MONIN		Association Les Pionniers de la Bio
Jean-Marie	MORIN	Co-Animateur	FORMABIO
Jean-Claude	MOURET	Ingénieur de recherche	INRA Umr Innovation
Loriane	MOYON	Etudiante apprentie	MFR Anneyron
	MUGNIER-VIRET	Journaliste	
Aurélie	NGUYEN		Ecozept
Gian	NICOLAY		FIBL
Pierre	NOTABILI	Chargé de mission	Agence BIO
Pascal	NOUVEL		Bio Seal
Thiago	NYSENS		Collège des producteurs (Association
Maria	PELLETIER	PDG	MOULIN MARION
Jean Claude	PERETTO	Gérant	sarl peretto
Charles	PERNIN	Délégué Général	Synabio
Didier	PERREOL	Président	Agence BIO
David	PEYREMORTE	Agriculteur bio	
	PEYROUSE	Technicien bio	Maïsadour

Prénom	Nom	Fonction/Métier	Entreprise ou organisme
Olivier	PICARD	Directeur commercial	Moulin Decollogne
Pierre-Yves	PIRET		SCAR
Pierre	PIZZO		Pereto
Serge	PLEFONTAINE		CETAB (Canada)
Pierre	PRIGENT		Carrefour
Felix	PRINZ ZU LOWENSTEIN	Président	Bund Ökologische Lebensmittelwirtschaft
Vincent	PROD'HOMME		Carrefour
Thierry	QUAAK	Gérant	Nimaplants
Serge	RAJAABELINA	Président	SYMABIO (Association Malgache)
Andrijana	RAKOCEVIC		Ministère de l'Agriculture du Monténégro
Olivier	REBOUL		GRAB Haute-Normandie
Cécile	RENAUDEAU		CFPPA Le Rheu
Frédéric	REY		ITAB
Michel	REYNAUD	Vice-Président	Ecocert
Isabelle	RIBES		Coop de France Languedoc-Roussillon
Christophe	RINGEISEN	Chargé de mission	OPABA
Pierre	RIVES		Cultures Sud Ouest
Maryse	ROSSI		INAO
Claire	RUBAT DU MERAC	Chargée de commercialisation	BIO DE PROVENCE
Rémy	RUGALOWSKI		Chambre d'Agriculture 04
Ghislain	SAMUEL		Economat des Armées
Burkhard	SCHAER		Ecozept
Lucie	SCHEIWILLER		UFS
A	SIEFFERT		Brottelée
François	SOULARD		CERTIPAQ
Apostolov	STOILKO		Bio Selena
Marc	THOMAS		Bio Sud
Anne-Laure	TOUPET		Arvalis - Institut du végétal
Jérémie	VALETTE	Etudiant	MFR anneyron
Sophie	VALLEIX	Documentation / management	ABioDoc
Séverine	VASLET	Chargée de mission	Agence BIO
Stéphane	VEYRAT	Directeur	Un Plus Bio
Brooks	WALLIN	Président	Organic Stories

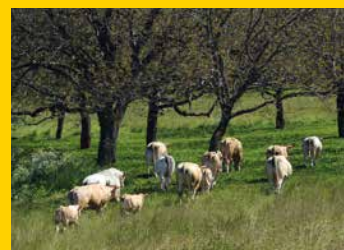
Une délégation de 42 Polonais était également présente aux assises.



**AGENCE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**
6 rue Lavoisier – 93100 Montreuil-sous-Bois
Tél : 01 48 70 48 30 – Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

www.agencebio.org



CRÉDITS PHOTOS

Agence BIO / Adocom / Victor Pedraza / Frédéric Decante / FIBL /
Vincent Gremillet / Nicolas Tucat